

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

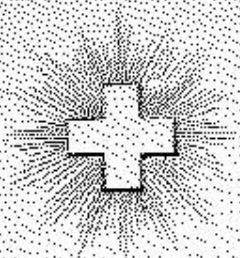
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

1^{er} janvier 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et saisissez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : — *A nos lecteurs.* — « Pensées » de l'Éducateur. — La mission de l'école. — Rôle de la presse pédagogique. — Chronique : Genève, Neuchâtel, Vaud, Zurich, Argovie, Bâle, Universités suisses, France, Allemagne. — Partie pratique : le poêle, la houille, arithmétique, comptabilité. — Ecole enfantine : Noël. Travaux à l'aiguille. — Nouveautés pédagogiques.

A nos lecteurs.

Lausanne, le 24 décembre 1898.

*Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande
et à tous les amis de l'instruction et de l'éducation.*

L'Éducateur, vieux de trente-cinq ans, entre le 1^{er} janvier 1899 dans une nouvelle phase de son existence.

La Société pédagogique de la Suisse romande, convaincue des nombreux inconvénients qu'il y avait à transférer, à chaque nouvelle période, l'organe de la Société d'une ville dans une autre, s'est donné à Bienne une nouvelle constitution. Elle a décidé que, désormais, les congrès seuls seront itinérants, mais que l'Éducateur, organe officiel de la Société, aura son siège fixe désigné par l'Assemblée générale.

Lausanne a eu l'honneur d'être choisi comme siège de l'Éducateur et le soussigné a été chargé de la mission de le diriger. (Œuvre délicate, que nous avons longtemps hésité à accepter. Si nous avons fini par céder et par laisser s'ajouter ce surcroît de travail au poids de nos responsabilités professionnelles, c'est qu'il nous paraît qu'il y a en ce moment, chez nous, un effort sérieux à faire dans le domaine de la presse scolaire.)

Les nouveaux statuts semblent, en effet, nous dire qu'il faut oublier tout ce qui sépare pour ne penser qu'à ce qui rapproche. L'heure est ainsi venue de s'unir dans une même pensée, dans une même volonté, ferme, inébranlable, celle de resserrer les liens du faisceau romand, afin d'en faire un membre digne et fort de la

grande association des instituteurs suisses, celle de nous fortifier les uns les autres par la mise en commun de nos aspirations, de nos volontés, de nos efforts et de nos espoirs.

N'est-il pas juste que celui qui voue ses forces à l'éducation de ses semblables se sente soutenu dans la lutte de tous les jours qu'il entreprend contre les préjugés et l'ignorance ?

La presse pédagogique de notre pays est des plus riches. On ne compte pas en Suisse moins de 37 journaux scolaires, dont 12 dans la Suisse romande. Cet éparpillement des forces a souvent été pour nous une cause d'insuccès et d'infériorité. Un premier pas vient d'être fait vers une concentration des efforts. Nous avons aujourd'hui la satisfaction de vous annoncer que, grâce à la bienveillance que nous avons rencontrée chez M. Payot, propriétaire et éditeur de l'*Ecole*, la fusion des deux principaux journaux scolaires de notre pays romand est un fait accompli. L'*Educateur* deviendra ainsi, nous l'espérons, l'organe capable de rallier toutes les forces vives du pays, le lien de tradition des idées qui font notre unité nationale, notre âme romande, doublée d'une âme suisse.

C'est dire que nous ne négligerons rien pour entretenir des rapports suivis avec nos Confédérés de la Suisse allemande ou de la Suisse italienne, avec le puissant *Schweizerischer Lehrerverein*, comme avec la *Società degli amici dell' Educazione del popolo* ou la *Federazione dei docenti ticinesi*. Nous pensons que l'influence réciproque de la Suisse allemande sur la Suisse romande et de cette celle-ci sur celle-là s'exerce bien plus par pénétration des idées, par lente infiltration que par des décisions prématurées. C'est pourquoi nous vouerons tous nos soins à un certain nombre de questions qui intéressent le pays suisse tout entier (examens de recrues, subventions aux écoles primaires, professionnelles et commerciales, etc.) et, en particulier, à celle de l'organisation de cours de vacances pour les instituteurs.

Une première partie du journal sera consacrée aux questions de *pédagogie générale*. Les développements récents de la pédagogie scientifique et de la psychologie infantile seront suivis de près. Les progrès de la psychologie expérimentale transforment de plus en plus les anciens systèmes d'éducation. Une pédagogie nouvelle fondée sur l'observation et sur l'expérience est en train de s'édifier lentement. La méthode expérimentale s'est emparée de ce domaine comme elle l'a fait pour d'autres, et les expériences de pédagogie psychologique faites dans les laboratoires et dans les écoles jettent un jour tout nouveau sur des problèmes aussi complexes que délicats.

Convaincu que la science de l'éducation a ses sources vives dans une union intime des lois théoriques et des applications que l'on

en fait en classe, nous ferons une large place à la *partie pratique*. Cette dernière n'aura d'autre but que de mériter son nom. Elle tiendra compte des besoins de l'école et de la vie et cherchera à faciliter la tâche des maîtres en jetant un pont entre la théorie et la pratique, en établissant un lien entre les données spéculatives et les applications que l'on en peut faire. Nous interpréterons nos divers plans d'études en donnant soit des séries de leçons soit des leçons-types. Dans ce but, le Directeur du journal s'est adjoint un praticien de mérite, M. Alexis Reymond, instituteur à Morges. On trouvera en outre dans cette partie du journal, des leçons de couture, des leçons pour les classes enfantines, des leçons de gymnastique et de travaux manuels, branches pour lesquelles nous nous sommes assuré le concours de bons spécialistes. Nos lecteurs auront ainsi la garantie que tout ce qui leur sera offert dans cette partie du journal aura été éprouvé au creuset de l'expérience.

Les *intérêts et les droits du corps enseignant* seront énergiquement défendus. Cette tâche est dévolue aux délégués cantonaux au Comité de rédaction, auxquels les instituteurs auront à envoyer leurs vœux ou réclamations pour tout ce qui touche à leurs intérêts moraux ou matériels. En contact permanent et direct avec le corps enseignant et les autorités scolaires de leur canton, ils pourront mieux que personne renseigner le lecteur sur les actes officiels concernant l'enseignement et, en particulier, la situation matérielle de leurs collègues, les cérémonies scolaires importantes, les mutations et les nominations intervenues. Ils feront droit à leurs justes réclamations et nous donneront régulièrement une chronique de l'activité et des travaux des sections cantonales.

Une *Chronique* pédagogique, scientifique et littéraire, ainsi qu'une *Revue des journaux* tiendront les abonnés au courant des découvertes et des publications nouvelles, ainsi que du mouvement des idées pédagogiques en Suisse et à l'étranger, particulièrement en France, dans les pays anglo-saxons, en Allemagne et en Russie.

Sous sa nouvelle forme, le journal paraîtra très régulièrement chaque semaine, le samedi matin, sans augmentation de prix. C'est là un gros sacrifice que nos abonnés sauront apprécier à sa juste valeur, nous en sommes persuadé.

Nous envoyons ce numéro aux anciens abonnés de l'*Educateur* et de l'*Ecole*, avec la conviction que tous se feront un devoir de nous rester fidèles. C'est là une question de vie pour l'œuvre que nous poursuivons. Nous la posons sur le cœur de chacun de ses membres.

Nous envoyons l'*Educateur* aux instituteurs et aux institutrices primaires, aux maîtresses des écoles enfantines comme aux maîtresses des travaux à l'aiguille, aux maîtres de l'enseignement professionnel comme aux professeurs de l'ordre secondaire et su-

périeur, persuadé que la contagion de l'exemple les gagnera et qu'ils voudront s'associer à notre œuvre, qui est la leur.

Les divers ordres de l'enseignement sentent, en effet, de plus en plus qu'ils sont solidaires. Solidarité d'intérêt, de prévoyance, de protection et de défense commune, solidarité de patriotisme et d'humanité enfin. On voit que l'effort isolé est vain et qu'il n'y a pas trop de toutes les forces associées, de toutes les bonnes volontés pour faire triompher les idées d'humanité et de progrès. L'enseignement primaire a, en effet, gagné à la collaboration des professeurs des établissements secondaires et supérieurs. L'école populaire a bénéficié sans contredit de leur savoir et les travaux des savants ont renouvelé les méthodes et les procédés. D'autre part, l'enseignement secondaire ne trouve-t-il pas à l'école primaire un surcroît d'information et d'expérience? Le commerce avec les enfants du peuple, c'est-à-dire avec des esprits plus rapprochés de la nature, est riche en enseignements divers.

Nous adressons aussi notre journal aux commissions scolaires. Elles devraient, nous semble-t-il, se faire un devoir de s'abonner à une revue qui les tiendra au courant des questions qu'elles sont appelées à débattre en collaboration avec le corps enseignant.

Enfin, nous l'adressons aux pères de famille, qui doivent s'intéresser à ce que font, disent et veulent ceux à qui ils confient leurs enfants. La science de l'éducation est devenue une science ouverte : les parents peuvent être élevés au rang de collaborateurs.

Chacun comprendra qu'il ne s'agit pas du succès plus ou moins passager d'un journal, mais bien de l'application de principes élevés. Tous les maîtres qui travaillent à la réalisation de leurs vœux les plus chers, tous ceux qui cherchent à améliorer leur position sociale, à entretenir des relations suivies avec leurs voisins et à travailler ainsi à l'avancement de l'instruction et de l'éducation dans notre pays se joindront à nous dans l'accomplissement d'une tâche aussi élevée que délicate.

Est-il nécessaire d'ajouter que *l'Éducateur* est un organe indépendant, une tribune libre où chacun pourra faire entendre sa voix, ouverte à toute opinion franchement et convenablement exprimée? Nous n'aurons garde d'oublier, de notre côté, que le périodique romand est l'organe d'une fédération et non point seulement d'une section cantonale.

Et maintenant, à l'œuvre et en avant, sous l'égide de la bannière sur laquelle, depuis 1863, est inscrite la devise qui sert de ralliement aux éducateurs romands : DIEU, HUMANITÉ, PATRIE.

FRANÇOIS GUEX.

Les « Pensées » de l'ÉDUCATEUR

La vie n'est ni un jour de fête, ni un jour de deuil, c'est un jour de travail.

VINET.

Vivre et aider à vivre, voilà le devoir.

A. COQUEREL.

LA MISSION DE L'ÉCOLE

Pour celui qui peut se tenir au courant du mouvement actuel des idées, il est bien certain qu'à aucune époque de l'histoire l'homme n'a assisté à un pareil développement des sciences, des arts et de l'instruction en général. On nous cite les temps classiques de la Grèce et de Rome, la période de la Renaissance, mais la différence saute aux yeux. C'était alors une aristocratie intellectuelle qui, seule et en quelques centres privilégiés, avait le souci des choses de l'esprit. La masse restait dans l'ignorance et, d'ailleurs, n'était-elle pas en grande partie esclave ou serve? Aujourd'hui, c'est le peuple tout entier qui s'élève et qui marche vers la lumière.

Ah! combien grande doit être notre reconnaissance envers les hommes généreux qui nous ont dotés de l'école obligatoire et qui ne se rendaient peut-être pas compte eux-mêmes des conséquences de leur audacieuse initiative. Actuellement, il est facile de mesurer le chemin parcouru et d'énumérer les avantages dont nous leur sommes redevables. Mais, à mesure que l'on monte, l'horizon se découvre et sa limite recule. Si le bien réalisé est considérable, la tâche qui reste à accomplir est immense. La Suisse, petit pays placé entre de formidables puissances et qui, par suite de l'égoïsme des temps actuels, ne peut compter que sur lui-même, la Suisse doit voir dans l'école la source de son développement dans tous les domaines et, en particulier, le moyen le plus efficace de lutter et de maintenir son rang sur le terrain économique. Les États qui nous entourent sont plus favorisés que nous par la plus grande étendue relative de leur sol productif, par leurs mines, par leurs ports. Notre avantage est dans notre liberté, dans notre décentralisation, dans notre gouvernement en contact direct avec le peuple et toujours au courant de ses besoins. Il doit être aussi dans notre école démocratique. Ce n'est ni à l'Allemagne, ni aux États scandinaves, pays monarchiques, de nous montrer la voie à suivre à ce point de vue. C'est à nous de prendre la tête. Notre organisation politique et sociale nous le permet et notre situation dans le monde nous en fait une nécessité.

L'école faillirait à sa tâche si elle ne contribuait pas à améliorer le sort du peuple et à le conduire vers un idéal de justice, de moralité et de bonheur. En présence des abîmes de misère physique, intellectuelle et morale que l'on découvre à chaque pas, notre cœur se serre. C'est un des bienfaits de l'école obligatoire d'amener les enfants de toute condition sur les mêmes bancs; par là, elle dessille les yeux des plus incrédules et permet de se rendre compte de situations lamentables que l'on n'aurait pas même soupçonnées. À ce point de vue, l'État est resté en deçà de son devoir et l'on peut dire que son rôle ne fait que commencer. L'école obligatoire doit être entre ses mains un moyen puissant de surveillance de tout ce qui touche à l'enfance, à sa santé physique et à sa situation matérielle. Est-il possible d'admettre que l'État, c'est-à-dire la collecti-

vité, la société, sachant que des enfants dépérissent faute de soins, que d'autres ont faim, ne leur viennent-ils en aide ? Les cuisines scolaires sont une innovation qu'on ne saurait trop louer, mais l'école future ira plus loin encore. Elle s'attachera en particulier des médecins qui feront dans chaque classe des visites sérieuses et fréquentes, qui examineront attentivement chaque enfant, le suivront de près, renseigneront les parents, préviendront les affections qui le menaceraient ou les traiteront au moment voulu et qui, en un mot, s'efforceront de conserver à la patrie une race saine et vigoureuse.

L'école doit cultiver l'intelligence et permettre à l'enfant, par des méthodes appropriées, d'acquérir les connaissances nécessaires. Elle lui fournira les moyens de s'instruire, le mettra en contact avec le monde extérieur, avec la société humaine, et lui donnera, dans la mesure du possible, l'explication des multiples phénomènes dont il est témoin. Par là, elle l'amènera à vivre d'une vie intelligente. Mais ce n'est pas tout : De plus en plus l'Etat reconnaît qu'il est de son intérêt autant que de son devoir de veiller à ce que chaque individu puisse s'entretenir par son propre travail de manière à n'être à la charge des autres que dans les cas de force majeure. De là ses efforts toujours plus grands et plus efficaces pour faciliter aux jeunes gens les études d'ordre professionnel nécessaires aux différentes carrières. L'école obligatoire conduira dans l'avenir à l'apprentissage obligatoire.

Enfin, la mission de l'école est aussi et doit peut-être avant tout de former le caractère. Nous vivons à une époque tourmentée où tous les systèmes, toutes les théories se croisent et s'entre-choquent. Le jeune homme lit des livres et des journaux qui balloient son esprit en sens différents ; il est entouré de bons et de mauvais exemples. Où trouvera-t-il le guide sûr qui doit lui indiquer la voie ? L'école ne doit pas se contenter de donner l'instruction à la jeunesse ; il faut qu'elle fasse son éducation. Il faut qu'elle élève les âmes, qu'elle donne aux grandes idées de patrie, d'humanité, de solidarité, des fondements inébranlables. Il faut que l'enseignement, l'organisation scolaire, toutes les branches d'étude aient une tendance moralisatrice. Notre devoir, à nous éducateurs, est de rapprocher l'école de la vie et de retrancher résolument de notre édifice scolaire tout ce qui ne cadre pas avec notre but suprême qui est de former l'homme et le citoyen.

Nous voulons cultiver les nobles vertus qui se nomment désintéressement, dévouement, abnégation. Pour cela bannissons de nos mœurs scolaires tout système reposant sur le principe de la récompense, qu'elle s'appelle prix ou distinction quelconque. Habitons l'enfant à considérer l'accomplissement du devoir comme une chose naturelle et à trouver en lui-même sa récompense.

Nous voulons supprimer les sourdes animosités contre le maître regardé comme un supérieur, les sentiments de révolte et de haine ! Appliquons un système de réprimandes et de punitions qui n'hu-

milie pas l'élève, mais qui provoque chez lui le repentir et le désir de bien faire.

Nous voulons cultiver l'esprit de solidarité ! Supprimons cette émulation exagérée et malsaine, ces classements constants qui développent l'orgueil chez les uns et qui rendent honteux non pas toujours les paresseux, mais, le plus souvent, les enfants peu doués ou négligés par leurs parents. Faisons instruire les petits par les grands, les faibles par les forts ; agissons de manière que les enfants s'entraident sur les bancs de l'école, pour les amener à se secourir libéralement plus tard, lorsqu'ils seront arrivés à l'âge d'homme. Appliquons-nous à créer des relations entre camarades et formons de notre classe un tout bien homogène.

Par dessus tout, développons chez nos élèves les sentiments de bonté, de bienveillance, d'amour du prochain. Montrons à l'enfant qu'isolé il est perdu, qu'à toute heure et en toute circonstance, il dépend de ses semblables et qu'il ne peut rien sans eux. L'amour, envisagé dans son sens le plus élevé et le plus pur, doit être le grand levier en matière scolaire, la force essentielle et toujours agissante. Notre devoir supérieur est de répandre l'amour parmi les hommes. Souvenons-nous des belles paroles de Fouillée exposant devant l'Institut de France la philosophie de Charles Secrétan : « L'idéal suprême de la morale, c'est une société de tous les êtres unie par l'amour, c'est la bonté universelle. Il doit exciter au fond même de l'univers, une sorte de pulsation éternelle d'où dérive l'universelle aspiration d'aimer ; il doit y avoir quelque chose de plus ou moins analogue à notre bonne volonté, pour que cette bonne volonté ne soit pas une chimère d'ordre purement humain. Tel est, suivant l'expression de Secrétan, le principe du christianisme éternel. »

W. ROSIER.

Rôle de la presse pédagogique. Une société qui a un peu plus d'une année d'existence : *l'Association générale des membres de la Presse de l'Enseignement*, due à l'initiative de M. Edouard Petit, le promoteur de tant d'idées nouvelles en France, se propose, en même temps qu'elle assurera la protection des intérêts professionnels de ses membres, d'étudier avec eux, de discuter les solutions à proposer au Parlement, aux pouvoirs publics et à l'opinion publique, et de se mettre d'accord sur les campagnes à entreprendre en vue des réformes nouvelles.

Associer l'opinion publique à l'éducation de la jeunesse, tel est l'intérêt suprême de l'éducateur. Les parents peuvent et devraient être élevés au rang de collaborateurs. Il s'agit de s'assurer du concours éclairé des familles pour le développement de l'éducation populaire.

Ainsi comprise, la Presse de l'enseignement aurait, en effet, un rôle efficace à jouer. Plus forte, mieux éclairée, son action serait plus sûre et surtout plus bienfaisante.

Serait-il impossible de réaliser pour notre petite Suisse romande, pour la Suisse entière, ce qui vient d'être fait pour la grande France ?

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Société pédagogique.** L'évolution causée par la mort du très regretté Alexandre Gavard ne s'est pas calmée. C'est aujourd'hui que l'on s'aperçoit de la place immense qu'il occupait dans les Conseils de la République et de la haute influence qu'il exerçait sur la direction des affaires genevoises. Avec lui a disparu un des meilleurs amis de la jeunesse, un des plus éloquents défenseurs de l'école populaire moderne. Il avait su intéresser à la grande cause de l'éducation des hommes pris dans les milieux sociaux les plus différents. Ce sera à ceux qui l'ont entendu et soutenu, qui ont recueilli ses enseignements et ses conseils, de suivre son exemple fait de travail et de dévouement et de rester fidèles à sa mémoire.

Dans sa séance de novembre dernier, la section genevoise a entendu une communication fort intéressante de M. Heymann, sur la nécessité, pour l'instituteur, de continuer ses études après son entrée dans l'enseignement. Il préconise, particulièrement pour les maîtres de la campagne, éloignés des centres d'étude, une sorte d'enseignement mutuel. Ceux des jeunes instituteurs qui s'intéressent à une branche spéciale devraient l'enseigner à leurs collègues. Si l'un d'entre eux a du goût pour la botanique et qu'il arrive à être d'une certaine force dans cette science, il ne gardera pas ses connaissances pour lui seul; une fois par mois, je suppose, il groupera ses collègues et les fera bénéficier du fruit de ses études. L'esprit d'entente et l'amitié qui régneraient dans ces réunions permettraient à toutes les observations de se faire jour et rendraient l'enseignement plus pratique et plus utile. Simultanément ou l'année suivante, on procéderait de même pour la zoologie, les mathématiques, etc. On créerait ainsi de petits groupes de travailleurs qui étudieraient en commun, suivant les principes d'un socialisme intellectuel bien entendu.

Une discussion nourrie a suivi la lecture du travail de M. Heymann. Tout en applaudissant à l'idée émise, on a proposé, pour la compléter, la création d'un ou plusieurs brevets de maître secondaire, l'institution de cours de vacances analogues aux cours de travaux manuels mais portant sur d'autres enseignements, l'échange de stagiaires entre cantons de langue différente, etc. La question du brevet secondaire sera reprise dans une prochaine séance.

Les institutions scolaires créées ces dernières années donnent d'excellents résultats. L'Ecole des métiers compte une cinquantaine d'apprentis. L'Ecole ménagère et professionnelle pour jeunes filles de 13 à 15 ans obtient un succès extraordinaire, qui montre à quels besoins réels elle répond. La section commerciale de l'Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles s'est ouverte; il y a deux ans, avec un nombre respectable d'élèves. Les classes pour jeunes gens et jeunes filles de langue étrangère, qui portent à leur programme 12 heures de français, une heure d'histoire, une heure de géographie et une heure de sciences naturelles par semaine, sont hautement appréciées par la clientèle spéciale à laquelle elles s'adressent. Enfin, les classes pour enfants anormaux rendent de grands services.

Une des dernières œuvres d'Alexandre Gavard a été la réorganisation de l'enseignement de l'histoire à l'Université. Dorénavant, les cours suivants figureront au programme de cet établissement: histoire ancienne; histoire du moyen-âge et histoire moderne; histoire contemporaine; archéologie; histoire des institutions politiques de la Suisse; histoire de Genève. M. J. Decrue a été nommé professeur d'histoire du moyen-âge et d'histoire moderne; M. Borgeaud, professeur d'histoire des institutions politiques de la Suisse. Ce dernier a été, en outre, chargé de l'enseignement de l'histoire de Genève. Les autres chaires ont été mises en inscription.

NEUCHÂTEL. Questions pédagogiques. Les sujets suivants ont été choisis pour être discutés dans les conférences générales de 1899 par les membres du personnel enseignant des écoles primaires et enfantines du canton de Neuchâtel.

I. Pour l'école enfantine :

- a) Enseignement pratique de la lecture.
- b) Nouveaux procédés pratiques pour l'enseignement du chant.

II. Pour l'école primaire :

- a) Quels ont été jusqu'ici, dans notre canton, les résultats de l'institution du certificat d'études primaires ?

Cette institution peut-elle être perfectionnée, et de quelle façon ?

- b) Méthode et programmes de l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire.

Les deux questions concernant l'école primaire ont été discutées dans les diverses conférences de district, qui ont eu lieu au cours de la semaine dernière.

En Val-de-Travers, ensuite de deux rapports préparatoires présentés par MM. Matthey, instituteur à la Côte-aux-Fées, et Javel, instituteur à Fleuriot, les conclusions suivantes ont été adoptées :

1^{re} Question. Certificat d'études :

1. Le certificat d'études primaires, grâce à la candidature à 13 ans, a provoqué le surmenage intellectuel et enlevé à nos classes supérieures leurs meilleurs éléments, compromettant ainsi leur bonne marche ; il n'a pas permis de juger sainement de la valeur de ces mêmes classes, et a nécessité la libération de l'école d'élèves ne possédant pas une instruction suffisante.

2. Aux élèves de 14 ans, cette institution a rendu tous les services que le législateur en attendait.

3. Les examens pour l'obtention du certificat d'études pourraient être avantageusement perfectionnés, en décidant :

- a) L'obligation pour tous les élèves qui désirent être libérés de l'école, dès l'année scolaire dans laquelle ils atteignent leur 14^{ème} année, de subir un examen de sortie devant un jury présidé par l'Inspecteur des Ecoles.
- b) Le renvoi en classe régulière des élèves jugés insuffisamment préparés par suite de mauvaise fréquentation ou d'inconduite dément constatée et cela, pour un an au maximum et trois mois au minimum.
- c) La libération des élèves suffisamment préparés.
- d) La remise d'un certificat d'études, à titre de récompense, aux élèves les mieux préparés, c'est-à-dire avant obtenu un minimum de points à déterminer.

Les avantages d'une telle organisation sont manifestes :

1. Tous les élèves du degré supérieur ne pouvant être libérés de l'école publique, sans passer un examen de sortie, examen sérieux, seraient stimulés dans leur grande majorité.

2. Les parents, desirant de voir leurs enfants libérés le plus tôt possible, auraient tout intérêt à les envoyer plus régulièrement à l'école.

3. Enfin, les maîtres ne trouveraient-ils pas, dans la réussite de ces examens, la juste récompense de leurs travaux et ces examens ne contribueraient-ils pas à relever la considération de nos bons maîtres ainsi que le niveau intellectuel de nos élèves ?

HUTTENLAGE.

VALD. — L'Ecole primaire vandoise en 1898. A cette heure mélancolique de fin d'année, on aime à reporter sa pensée sur la période qui vient de s'écouler. Nous voulons aussi, dans notre première chronique, jeter un bref coup d'œil sur les questions scolaires les plus importantes qui ont été soulevées en 1898 et sur celles qui vont l'être dans un avenir prochain.

Rendons, dès l'abord, un hommage ému à ceux qui nous ont quittés pour un

« rivage meilleur » à Aug. Raftel, l'excellent maître de l'Ecole normale, à nos collègues Neyroud, Michaud, Poras, Grassat, Pouly, Michot, à Mme Menthonnex-Hermann, Bovay, Mercier et Cornamusaz-Jaccard, morts pendant le courant de l'année. Nous voulons aussi souhaiter repos et bonne santé à tous ceux qui ont pris une retraite bien méritée.

L'année 1893 a été une période importante pour nos écoles primaires vandoises. L'émotion qu'a causé le rang obtenu par notre canton aux examens de récrues ne s'est calmée que difficilement. Les journaux ont continué pendant longtemps à discuter *ubi et ubi* les causes qui ont amené un échec si fâcheux pour notre amour-propre. Le Grand Conseil, lui aussi, a été saisi de la question, soit par le rapport du Conseil d'Etat, soit par celui de la commission nommée pour examiner les conclusions du travail présenté par notre autorité exécutive. Ces rapports contiennent un certain nombre d'idées sur lesquelles il nous faudra très probablement revenir. Le Grand Conseil a reçu, comme elle le méritait, la motion Barbey au sujet de l'Ecole normale. Il a accordé, dans sa session d'automne, des pleins pouvoirs au Conseil d'Etat pour augmenter les inspecteurs scolaires; un poste nouveau sera créé au service des collés et trois à celui de l'instruction primaire.

Les rapports qui ont été présentés et des discussions qui se sont élevées au sein de notre autorité législative, il résulte que notre Ecole primaire vandoise va entrer dans une nouvelle phase, et l'on peut prévoir que la position matérielle du corps enseignant va se modifier profondément. M. le chef du Département de l'instruction publique a annoncé qu'il préparait une révision de la loi scolaire. La question du stage ne tardera pas à être mise à l'ordre du jour.

Les institutrices et instituteurs vandois n'ont pas encore fait entendre leur voix sur cette importante question. Il est temps qu'ils sortent de leur réserve. La question de l'augmentation des inspecteurs scolaires est un fait accompli; cependant nous nous proposons d'y revenir. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à protester contre l'idée émise par le rapporteur de la commission législative, qui demandait que les inspecteurs fussent pris en dehors du corps enseignant primaire.

Les cours complémentaires viennent d'être reorganisés. Les nombreux instituteurs auxquels nous nous sommes adressés nous ont tous exprimé leur contentement de donner les leçons pendant la journée. Il nous a été dur, il est vrai, de renoncer à ce samedi après-midi, si nécessaire à l'instituteur pour régler ses affaires de famille. Ce sacrifice a été fait cependant joyeusement par tous ceux que nous avons vus, sachant qu'ils le faisaient pour le bien de notre jeunesse. On nous a cependant signalé quelques villages qui avaient obtenu l'autorisation d'organiser ces cours pendant la soirée. Les collègues qui voudraient bien, à la fin de l'hiver, nous envoyer quelques correspondances sur ces écoles complémentaires nous rendraient un réel service.

Toutes ces questions récemment soulevées et d'autres encore qui vont l'être prochainement, comme celles de l'augmentation des traitements, l'Éducateur les traitera. C'est la tâche que nous nous sommes imposée. — Lorsque le comité de la Société pédagogique vandoise nous a proposé les fonctions de délégué cantonal au comité de rédaction de l'Éducateur, nous n'avons accepté qu'après bien des hésitations, sachant l'énorme responsabilité qui allait peser sur nous. Nous comptons sur la bonne volonté et l'indulgence de tous nos collègues. Nous nous efforcerons de défendre les intérêts du corps enseignant — aussi bien des instituteurs que des institutrices — avec prudence, mais avec courage.

Les désirs, les espérances du corps enseignant sont multiples. Pour les connaître, nous ferons notre possible, afin d'avoir de fréquents contacts avec nos collègues. Nous leur demandons, et cela avec instance, de nous adresser leurs *desiderata* et leurs critiques aussi souvent qu'ils le jugeront nécessaire. Ils pen-

vent le faire en toute sécurité, et nous leur en serons profondément reconnaissant. Nous tenons, en outre, à déclarer que *seul* nous sommes responsable des opinions émises dans ces chroniques, qui paraîtront aussi souvent que possible.

— Nous adressons à tous nos collègues nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année qui va commencer. Qu'elle soit pour notre canton une ère de progrès, tout spécialement dans le domaine de l'instruction primaire!

ERNEST SAVARY.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret le décès, survenu à Payerne, de *M. Jomini-Bupard*, instituteur. *M. Jomini*, que la mort emporte dans la fleur de l'âge — il n'avait que cinquante-trois ans — laissera un grand vide à Payerne, sa ville natale, où il était universellement aimé et respecté. Fonctionnaire du département de l'instruction publique depuis une vingtaine d'années, il était en outre substitut du préfet et directeur de la société de chant *l'Harmonie*. *M. Jomini* laisse une nombreuse famille. L'un de ses fils a été consacré au saint-ministère, cet autre à Lausanne.

Au milieu d'un deuil général ont eu lieu ses obsèques. La population entière a pris part au cortège. On remarquait entre autres, la société de chant *l'Harmonie*, que le défunt a dirigée pendant plus de vingt ans, une délégation des Helvétiques de Lausanne, le préfet du district, un représentant du département de l'instruction publique, les autorités locales au complet, tous les membres du corps enseignant du district et quelques instituteurs des districts voisins.

Le corbillard, précédé d'un paquet de gendarmerie — le défunt était sous-préfet — disparaissait sous les différentes couronnes offertes par diverses sociétés et des groupes d'amis.

Sur la tombe, ont relevé les qualités du défunt: *M.* le pasteur *Malin*, au nom de la commission des écoles, *M. Ch. Bersier*, député, au nom de *l'Harmonie*, et *M. Bezanson*, instituteur, au celui du corps enseignant.

La douloureuse cérémonie s'est terminée par l'exécution du chant de circonstance, choisi par le défunt lui-même.

ZÜRICH. — *M. Pfenniger*, directeur de l'Ecole normale de Küssnacht, vient de prendre sa retraite après 36 1/2 ans d'excellents services. Il enseigna les mathématiques pendant 33 ans au séminaire de Küssnacht et, à la cour de Wettstein, c'est à lui que le gouvernement remit la direction de l'Ecole. Au moment de son départ de Küssnacht pour Uetikon, ses collègues lui ont remis une fort belle adresse et ses élèves lui ont donné une sérénade.

Zürich possède aussi son « *Académie des 40 immortels* ». C'est la « *Société savante* ». Dernièrement, il s'agissait de pourvoir cinq sièges devenus vacants, entre autres celui du poète national *C.-F. Meyer*. Parmi les heureux élus, nous voyons figurer avec plaisir les noms suivants: *MM.* *O. Hunziker*, professeur; *H. J. Escher*, professeur au Gymnase libre; *Rudolf & Schweizer*, professeurs à l'Ecole polytechnique fédérale.

ARGOVIE. — Un ressortissant de Bâsen (Freimatt) a fait don à sa commune de 34 000 francs pour la construction d'une nouvelle école.

BALE. — Une place de professeur de français au Gymnase de Bâle est au concours jusqu'au 15 février prochain. Obligations 23-25 heures de leçons hebdomadaires. Avantages légaux (augmentation pour années de service et pension de retraite). Envoyer les inscriptions à *M. Burckhardt*, recteur du Gymnase.

Les Universités suisses. — L'Université de Berne compte pendant ce semestre 776 étudiants (117 dames), celle de Bâle 441 (33 dames), celle de Zurich 713 (169 dames). A Zurich, une centaine d'étudiants des pays orientaux n'ont pas été admis à l'immatriculation; leur culture générale et leur connaissance de la langue allemande ayant été reconnues insuffisantes. Pour se présenter au bureau

de l'Université, un grand nombre d'entre eux s'étaient fait accompagner par un interprète.

FRANCE. — La pédagogie en Sorbonne. On sait la courageuse attitude prise dans l'affaire Dreyfus par M. Ruissou, professeur de pédagogie à la Sorbonne, ancien directeur de l'enseignement primaire. L'ancien collaborateur de Ferry vient d'ouvrir son cours de pédagogie avec un succès qui a été un véritable triomphe. Les étudiants nationalistes, cléricaux, etc., avaient tout fait pour l'empêcher de parler, mais pendant que leurs bandes parcourent le Quartier latin, les étudiants républicains affluent occuper l'amphithéâtre de la Sorbonne. M. Ruissou s'y fraie un passage jusqu'à son fauteuil au milieu d'une ovation vertigineuse. Les applaudissements ne cessent quand il donne le sujet du cours de cette année : *L'Education de la volonté dans l'individu et dans la nation* et deviennent frénétiques, irrésistibles, au moment où il fait allusion à la grave question de conscience qui se pose aujourd'hui à toute la France. Nous donnerons plus tard un résumé des points principaux qui seront traités dans le cours.

Le génial romancier de *La Guerre et la Paix*, l'auteur de *La Liberté dans l'Ecole*, sorte d'anarchie scolaire, vient de publier sous ce titre *Qu'est-ce que l'art?* un livre qui est très discuté. C'est, comme on l'a dit, « un labyrinthe étrange de sophismes, d'ignorances, d'affirmations sans preuves ou assemble la farfelue humilité d'un vieillard de génie. »

Le comte Tolstoï prétend démontrer :

1^o Que tout le monde avant lui s'est radicalement trompé sur la nature de l'art, et qu'on n'a guère écrit sur ce sujet que des inepties contradictoires.

2^o Que tout l'art européen, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, a été entièrement perverti par la civilisation des classes supérieures.

3^o Qu'il y a un art de l'avenir, dont la formule est donnée par le christianisme du comte Tolstoï.

ALLEMAGNE. — Surmenage. Les problèmes qui intéressent soit l'hygiène générale soit l'hygiène scolaire sont au nombre de ceux qui préoccupent le plus vivement les esprits aujourd'hui. L'hygiène scolaire a fait ces dernières années le sujet de nombreuses études. Le surmenage mental, en particulier, est à l'ordre du jour. L'enfant est-il vraiment surmené? A quel degré s'élève cette fatigue? Quels sont les effets physiologiques et psychologiques du travail intellectuel? Voilà tout autant de questions auxquelles cherche à répondre, entre autres, le beau travail de A. Binet et V. Henri sur *la Fatigue intellectuelle*.

Nous avons dit ailleurs ce que nous pensions de cette éducation prétendue hygiénique des écoles actuelles. Mais ce qu'on se garde de dire, c'est que s'il y a un surmenage des enfants, il pourrait bien y avoir aussi un surmenage des maîtres et professeurs. Dans la dernière réunion annuelle des naturalistes et médecins à Düsseldorf, un médecin, M. le professeur Dahn, a déclaré qu'il y avait lieu de prendre des mesures contre la fatigue intellectuelle excessive des maîtres et professeurs. L'orateur a montré que, dans l'ordre primaire comme dans l'ordre secondaire, on exige toujours davantage de ceux qui se vouent à l'enseignement : une préparation méthodique des leçons et, partant, un travail intellectuel plus intense que par le passé, des corrections plus nombreuses et faites avec plus de soin, un nombre plus grand de leçons et, par dessus tout, toute une paperasserie bureaucratique et tracassière! M. Dahn prouve, la statistique en main, que les professeurs secondaires n'atteignent pas un âge aussi avancé que ceux qui exercent d'autres professions libérales. Ainsi la moyenne des années de service de pasteurs est de 25 ans, tandis qu'elle s'arrête à 20 pour les maîtres. Pour terminer, M. Dahn s'adresse à l'autorité afin qu'elle veuille bien porter remède à un mal qu'il importe de guérir au plus tôt. Cette conférence a paru dans le « *Pädagogisches Archiv* » de Leipzig (chez A. Dürr). A quand l'apparition d'un ouvrage sur cette question, après tant de livres qui traitent du prétendu surmenage chez les enfants?

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré inférieur.

Le poêle.

INTRODUCTION. — Comment vous trouvez-vous, enfants, dans cette salle ? — Pourquoi y fait-il bon ? — Comment obtient-on cette agréable chaleur ?

SUJET. — Eh bien ! parlons aujourd'hui du poêle de notre salle d'école. (Écriture, épellation du mot ; prononciation correcte.)

INSTRUCTION. — Montrez le poêle. Où est-il placé ? *Compte-rendu* : Le poêle est dans un angle de la salle, à gauche de l'entrée. (Phrase répétée par plusieurs élèves.)

Premier sous-titre : Place du poêle.

Comment s'y prend-on pour le chauffer ? — Un élève est chargé d'exécuter ou de simuler les opérations, tandis qu'un camarade explique ce qu'il fait, à peu près en ces termes : Il faut ouvrir la porte du poêle ; prendre du bois et l'arranger soigneusement dans le foyer. On place le petit bois d'abord, puis du bois plus gros que l'on pose dessus. Pour qu'il brûle bien, il faut entre-croiser convenablement les bûches. Allumons le feu et fermons la porte. Celle-ci bouche-t-elle complètement l'ouverture ? Pourquoi pas ? — Faire voir au moyen de la flamme d'une bougie ou d'une allumette, par exemple, qu'il s'établit un courant d'air à travers les ouvertures ménagées dans la porte du poêle. On entend aussi un léger roulement. — Où va cet air ? Ressort-il par la porte ? Trouve-t-il un passage ailleurs ? Ouvrons de nouveau le poêle et regardons dans le foyer. On voit les flammes et la fumée monter et se diriger vers une issue que l'on remarque au-dessus du foyer. L'air chaud et la fumée circulent dans les canaux qui traversent le poêle et aboutissent au tuyau de dégagement conduisant dans la cheminée.

Répétition et indication du 2^{me} sous-titre : *Comment on le chauffe.*

Lorsque le bois est entièrement consumé, que reste-t-il dans le foyer ? On les cendres tombent-elles ? Décrivez le cendrier. Quelles sont les parties principales du poêle ? — Le foyer, avec une porte en fer percée de trous ; une grille qui sert de plancher ; au dessous, un cendrier, sorte de tiroir en tôle ; à l'intérieur, une garniture de briques et d'argile, avec des canaux pour l'air et la fumée ; enfin, un long tuyau coudé qui va dans la cheminée. Ce tuyau a une bascule qu'il ne faut jamais fermer pendant qu'on chauffe.

3^{me} sous-titre : Les parties du poêle.

Notre poêle est-il grand ou petit ? Quelle est sa forme ? sa couleur générale ?

4^{me} sous-titre : Grandeur, forme et couleur.

Le poêle peut-il se transporter ? C'est donc un meuble, mais il est lourd et d'un maniement difficile. Qui l'a construit ? Peut-on s'en passer ? Pourquoi ? — Est-il bon de s'asseoir ordinairement près du poêle ou de s'y appuyer souvent ?

5^{me} sous-titre : Construction, avantages et inconvénients de ce meuble.

Avec quoi chauffe-t-on le poêle de la classe ? Qui fournit le bois nécessaire ? — A quelle condition brûle-t-il facilement ? — Quand fait-on la provision de bois pour l'hiver ? — Pendant combien de temps doit-on chauffer la salle d'école ? Quelle température nous convient particulièrement ? (15° C.)

6^{me} sous-titre : Chauffage de la salle.

Faites un compte rendu complet de notre entretien.

COMPARAISON. — Vous m'avez dit que, chez vous, il y avait aussi un poêle que l'on chauffe tous les jours. Est-il de même genre que celui-ci ? — Plusieurs élèves disent successivement ce qu'ils savent sur ce sujet. À peu près de cette manière : Notre poêle est aussi dans un angle de la chambre. Il a un foyer, mais pas de cendrier. Il est en faïence vernie. Sa forme est à peu près carrée. Il a quatre pieds en bois. Il est moins grand que celui-ci. Le tuyau de la fumée passe aussi dans la cheminée. Nous le chauffons la matin et le soir.

De l'ensemble des comptes rendus, on tire les conclusions suivantes :

GÉNÉRALISATION. — Le poêle est un appareil de chauffage. Il n'est utile qu'en hiver, mais il est nécessaire dans tous nos appartements. Les poêles des salles d'école sont plus grands que ceux des chambres de famille. Il y a des poêles en tôle garnie, en fonte, en faïence, en grès. Les uns sont cylindriques (ou ronds), d'autres en quinques (ou carrés). Tous ont un tuyau pour la fumée. Ils se chauffent au bois, au coke ou à l'anthracite.

APPLICATIONS. — a) Faire le croquis du poêle de la classe.

b) Mettre par écrit le résumé de la leçon de chose, sous forme de vocabulaire, selon le groupement suivant : 1. *Parties du poêle* : le foyer, le cendrier, etc. 2. *Matériaux nécessaires à la fabrication*. 3. *Combustibles employés*.

1. Baon.

Degré supérieur.

Leçon de choses usuelles, élocution, compte rendu écrit, lecture, dictée.

La houille.

OBSERVATIONS. — Si nous donnons les éléments d'une leçon sur la houille, c'est parce que ce combustible joue aujourd'hui un si grand rôle qu'il importe que nos élèves du degré supérieur aient sur ce sujet des notions exactes et précises, d'autant plus que chaque instituteur peut se procurer facilement, sinon la plupart des spécimens et objets d'instruction que nous indiquons ci-après, du moins les plus importants.

Cette leçon, qui prendra naturellement un plus grand développement dans une classe de garçons que dans une classe mixte, pourra être reliée à une leçon préalablement donnée sur les bois de chauffage, ou aux leçons de géographie sur la Grande-Bretagne, la France et la Belgique.

Elle sera complétée par la lecture, avec explication de mots et compte rendu oral, du morceau intitulé *Descente dans une houillère*, par D. Nisard (Dupraz et Boujour, p. 194).

Nous reproduisons en outre, comme sujet de lecture, un fragment de *Barbier, Les mineurs de Newcastle*, que nous prenons dans les *Zigzags à travers les choses usuelles*, par G. Renard et P. Martine.

M. M. Perrin, gérant de l'*Éducateur*, a bien voulu se charger de préparer quelques problèmes se rapportant à la houille.

I. INTRINSEQUE. — Morceaux de houille, d'anthracite, de lignite, de coke, briquette, charbon de cornues ; flacon de benzine, boule de naphthalme, flacon d'acide phosphorique, encre à hectographier, spécimen d'écriture ou de dessin reproduit à l'hectographe, etc. Gravures représentant l'intérieur d'une mine de houille, une explosion de grisou, la lampe Humphrey Davy, une usine à gaz, des végétaux fossiles, etc.

II. PLAN DE LA DESCRIPTION ET VOCABULAIRE. — Ce plan détaillé, qui sera écrit au tableau noir au fur et à mesure qu'on avancera dans l'étude du sujet, pourra être copié par les élèves. Il servira de base d'abord à la récapitulation orale, puis au compte rendu écrit.

1. *Description* : combustible minéral, noir, brillant, pesant, friable, couches parallèles, sinuées, densité 1,16 à 1,60.
2. *Exploitation; provenance* : puits, galeries, charpente, rails, wagonnets, lampe Davy, éboulements, inondations, asphyxie, explosions, grison, — Grande-Bretagne, France, Belgique, Allemagne, Russie, Etats-Unis.
3. *Usages* : combustible par excellence, 75 à 95 pour cent de charbon pur; chaleur, hauts fourneaux, usines, tuileries, maréchaux, serruriers, locomotives, machines à vapeur, briquettes, appartements; distillation; gaz, coke, goudron, aniline, benzine, acide phénique, phénol, fuchsine, couleurs, parfums.
4. *Variétés* : houilles grasses, bitumineuses, boursouffures, gaz, forges; houilles maigres, fours à chaux, à plâtre, cuisson des briques, des poteries, appartements; anthracite, Valais; lignite, Pandex, Zurich, St-Gall.
5. *Origine* : géologie, décomposition, empreintes, végétaux fossiles, prêles, fougères, conifères.
6. *Histoire* : Romains, hauts fourneaux 1815, chemins de fer, industrie, impulsion.

1. Description. — 2. Exploitation; provenance. — 3. Usages. — 4. Variétés. — 5. Origine. — 6. Histoire.

III. LA HOUILLE. — La houille est un combustible minéral que l'on tire du sein de la terre. C'est une substance d'un noir brillant, pesante, plus ou moins dure et plus ou moins friable. Elle forme dans l'intérieur de la terre des couches d'épaisseur très variable, ordinairement parallèles, souvent très sinuées et séparées les unes des autres par d'autres couches minérales. Sa densité varie de 1,16 à 1,60.

Pour exploiter un bassin houiller, on perce de distance en distance des puits verticaux qui atteignent les couches de combustible en différents points. On creuse ensuite dans différentes directions des galeries qu'il faut souvent consolider au moyen d'une charpente. Muni d'une lampe de sûreté, les mineurs détachent le combustible par fragments plus ou moins gros; d'autres ouvriers le chargent dans des wagonnets qui roulent sur des rails posés dans la galerie. Ces wagonnets sont transportés jusqu'au puits, d'où l'on fait monter le combustible à la surface du sol au moyen d'une puissante machine. C'est un rude travail que celui des mineurs; ils courent à chaque instant le risque d'être écrasés sous les éboulements, noyés par l'eau qui peut se faire jour subitement, asphyxiés ou fondroyés par un gaz terrible qu'on appelle grison. Grâce à l'emploi de la lampe Davy, dans laquelle la flamme est isolée de l'air ambiant par une toile métallique, les explosions de grison sont beaucoup moins fréquentes aujourd'hui qu'autrefois.

La Grande-Bretagne est le pays de l'Europe qui fournit le plus de houille. Viennent ensuite la France, la Belgique, l'Allemagne, la Russie. Les Etats-Unis possèdent aussi des bassins houillers d'une grande richesse. La Suisse n'en possède que des gisements insignifiants.

La houille est aujourd'hui le combustible par excellence. Elle contient de 75 à 95 pour cent de charbon pur mêlé à des parties bitumineuses et terreneuses. Elle brûle facilement, avec une flamme blanche ou blanchâtre et une fumée noirâtre;

elle donne beaucoup plus de chaleur que le bois. On en fait un très grand usage dans les industries qui exigent une chaleur puissante : métallurgie du fer, usines de constructions mécaniques, verreries, fileries, fabriques de poteries, etc. Les maréchaux et les serruriers en font un grand usage. Le chauffage des locomotives et des machines à vapeur se fait ordinairement à la houille. Les déchets sont montés en briquettes employées pour le chauffage des machines à vapeur et des appartements. Par la distillation en vase clos, on en tire un produit gazeux, le gaz d'éclairage, et un produit liquide, le goudron. Le résidu est un charbon sec et poreux appelé coke, qui est préférable à la houille pour le chauffage des appartements. Quatre kilogrammes de houille produisent en moyenne trois kilogrammes de coke. Quant au goudron, c'est une substance vraiment merveilleuse, qu'on emploie aujourd'hui à une foule d'usages industriels; on en tire près de cent substances diverses, entre autres l'aniline, la benzine, l'acide phénique, le phénol, la créosote, la naphthaline, des couleurs magnifiques et même des parfums.

On distingue un grand nombre de variétés de houille que l'on peut ramener à deux types principaux : les houilles grasses et les houilles maigres ou sèches. Les premières contiennent beaucoup de bitume et conviennent particulièrement à la fabrication du gaz d'éclairage. Elles se boursoufflent en brûlant et forment dans le foyer une sorte de croûte qui ne s'effondre pas lorsqu'on retire le fer du feu; aussi sont-elles très appréciées des forgerons. Les houilles maigres, au contraire, contiennent peu de bitume et brûlent sans former une masse pâteuse. On les emploie surtout à la cuisson de la chaux, du plâtre, des briques, et au chauffage des appartements.

L'anthracite et le lignite sont aussi des variétés de houille.

L'anthracite brûle sans fumée ni odeur; il s'allume difficilement mais produit une chaleur intense. On en exploite à Collonges, dans le canton du Valais.

Le lignite est une sorte de houille imparfaite, tantôt ligneuse ou feuilletée, tantôt compacte. Il donne peu de fumée, mais il exhale une odeur très désagréable. On en exploite à Pandex, près de Pully, et dans les cantons de Berne, de Zurich et de St-Gall.

La géologie, science qui s'occupe de l'étude des couches terrestres, nous apprend que la houille provient de la décomposition lente de végétaux enfouis dans le sol il y a des milliers d'années. Cette origine est, en effet, attestée par les nombreuses empreintes de feuilles et autres formes végétales qu'on observe dans la houille. On trouve en outre dans certaines houillères un grand nombre de végétaux fossiles, des prêles, des fongères gigantesques, des végétaux analogues à nos sapins, mais dont les espèces ont disparu de la surface de notre globe.

La houille était déjà connue du temps des Romains, mais elle n'est devenue d'un usage général qu'à la fin du siècle passé. Son emploi dans les hauts fourneaux, inauguré en 1815, a donné une grande extension à l'exploitation des mines de houille. L'établissement des chemins de fer et le développement considérable de la grande industrie lui ont donné une impulsion si grande que l'on peut plus ou moins prévoir le moment où les mines actuellement en exploitation finiront par être épuisées.

Les mineurs de Newcastle.

Nous sommes les mineurs de la riche Angleterre;
Nous vivons comme taupe à six cents pieds sous terre;
Et là, le fer en main, tristement nous fouillons,
Nous arrachons la houille à la terre languissante;
La nuit couvre nos reins de sa mante brumeuse,
Et la mort, vieux hibou, vole autour de nos fronts.

Malheur à l'apprenti qui dans un jour d'ivresse
Pose un pied chancelant sur la pierre traîtresse !
Au plus creux de l'abîme il roule pour toujours !
Malheur au pauvre vieux dont la jambe est inertie !
Lorsque l'onde, en courroux de se voir découverte,
Enrâbit tout le gouffre, il péricule sans secours !

Malheur à l'imprudent, malheur au téméraire
Qui descend sans avoir la lampe salutaire
Qu'un ami des humains fit pour le noir anneau !
Car le mauvais esprit qui dans l'ombre le guette,
La bléâtre vapeur sur lui soudain se jette,
Et l'étend sur le sol sans poulx et sans chaleur !

Malheur, malheur à tous ! car même sans reproche,
Lorsque chacun de nous fait sa tâche, une roche
Se détache souvent au bruit seul du marteau ;
Et plus d'un qui rêvait dans le fond de son âme
Aux cheveux blancs d'un fils, à l'œil bleu de sa femme,
Trouve au ventre du gouffre un éternel tombeau.

Et cependant c'est nous, pauvres ombres muettes,
Qui faisons circuler au-dessus de nos têtes
Le mouvement humain avec tant de fracas !
C'est avec le trésor qu'au risque de la vie
Nous tirons de la terre, ô puissante industrie !
Que nous mettons en jeu les gigantesques bras.

C'est la houille qui fait bouillonner les chaudières,
Régir les hauts fourneaux tout chargés de matières,
Et remuer sur le fer l'impétueux vagon ;
C'est la houille qui fait, par tous les coins du monde,
Sur le sein écumeux de la vague profonde,
Bondir en souverains les vaisseaux d'Albion.

AUGUSTE BARRIER.

IV. RÉSUMÉ À UTILISER COMME DICTÉE. — La houille ou charbon de terre est un combustible minéral qui joue aujourd'hui un très grand rôle dans l'industrie, dans les arts et dans les usages ordinaires de la vie. Elle est une source de progrès et de prospérité pour les pays qui, comme l'Angleterre et les États-Unis, en possèdent des gisements importants. C'est une substance d'un noir brillant, plus ou moins friable, et dont le poids spécifique varie de 1,16 à 1,60. Elle se présente dans la terre en couches parallèles, en filons, en veines, en amas, à des profondeurs très variables. Formée de charbon (carbone) presque pur, elle brûle facilement, avec une fumée noire et une odeur bitumineuse ou sulfureuse. Elle a sur le bois l'avantage de donner à poids égal une chaleur beaucoup plus intense. Cette précieuse qualité la fait employer dans les industries qui exigent une chaleur puissante : métallurgie du fer, verreries, fonderies, etc. Elle sert en outre au chauffage des machines à vapeur et des appartements. Par la distillation, on en tire comme produit principal le gaz d'éclairage, et comme produits secondaires le coke, le charbon de cornues et le goudron. De cette dernière substance, les chimistes modernes, plus heureux que les alchimistes du moyen âge, ont su tirer la benzine, la fuchsine, l'aniline, la naphthaline, la créosote, l'acide phénique, l'antipyrine, des colorants de toute beauté, des parfums et même des choses bonnes à mettre dans des bonbons.

NOTES POUR LES MAÎTRES. — 1. La benzine, qu'on retire par distillation du goudron de houille ou des schistes bitumineux, est très volatile et très inflammable. Elle transforme l'acide azotique en nitrobenzine, substance très employée dans la parfumerie sous le nom d'essence de mirbane. Elle sert à enlever les taches de graisse sur toutes les étoffes, à détruire les poux, les punaises, les liques. Pour décalquer un dessin au moyen de la benzine, on place sur ce dessin une feuille de papier blanc; on humecte la place à calquer au moyen d'une éponge ou d'un tampon de ouate enduit de ce liquide, puis on passe rapidement le crayon sur les traits dont on veut garder l'empreinte. Seulement, il faut faire vite, car la benzine s'évapore très rapidement et le papier redevient opaque. Le dessin original n'est nullement endommagé, pourvu que la benzine soit pure. Si le dessin est un peu grand, n'humecter le papier que peu à peu, à mesure qu'on avance dans l'opération. — 2. La fuchsine (de fuchsia) est une substance colorante cristallisée d'un beau rouge (araleine, roseine, rouge de Lyon) préparée au moyen de l'aniline et de réactifs oxydants. Elle sert à teindre en rouge la soie et les laines sans le secours d'aucun mordant. Les marchands de vin peu scrupuleux se servent de cette substance toxique pour colorer des vins blancs en rouge. — 3. La naphthaline, qu'on emploie pour préserver les herbières des insectes, les laines et les fourrures des teignes, sert aussi à préparer des couleurs d'une merveilleuse beauté, telles que le rouge Magenta, le rouge Solferino, le bleu et le violet de Lyon. Elle sert à préparer la fuchisine, l'encre à hectographier, etc. — 4. L'antipyrine (*anti, contre, par, pures*, feu) est une poudre blanche, de saveur amère, extracte de l'aniline. C'est un calmant cardiaque, qui abaisse la température du corps et provoque des sueurs abondantes. S'emploie à la dose de 25 centigrammes à 1 gramme.

ALEXIS REYMOND.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Calcul oral.

1^{re} On a amené à la maison de Paul une première fois 19 sacs de houille et une 2^e fois 8 sacs. Combien a-t-on amené de sacs en tout? — *Réponse* : 27 sacs.

2^o La maison en a brûlé 23 sacs. Combien en reste-t-il? — *Réponse* : 4 sacs.

3^o Paul apporte à sa maman chaque jour 6 kg. de houille dans son petit seau; combien pendant une semaine? — *Réponse* : 42 kg.

4^o Quand c'est son frère Robert qui apporte la houille, il en apporte 36 kg. par semaine; combien par jour? — *Réponse* : 8 kg.

5^o La maman donne chaque fois à Paul 3 noix et à Robert 4. Combien a-t-elle donnée de noix pendant 2 semaines? — *Réponse* : 19.

Calcul écrit.

1^{re} Une machine consomme un jour 33 kg. et le lendemain 39 kg. de houille. Combien pendant les 2 jours? — *Réponse* : 74 kg.

2^o Combien la machine a-t-elle consommé de moins de houille pendant les 2 jours suivants, si elle en a consommé 28 kg. par jour? — *Réponse* : 18 kg.

3^o Dans un établissement on dépense pour 3 fr. de houille par jour. Quelle est la dépense pour le mois de février (28 jours)? — *Réponse* : 84.

4^o Combien de kg. un fourneau brûle-t-il par jour, s'il en a brûlé 96 kg. en 8 jours? — *Réponse* : 12 kg.

5^o Un appartement a 2 fourneaux; l'un brûle 9 kg. et l'autre 7 kg. de houille par jour. Combien brûlent-ils chacun par semaine et quelle est la différence pour le mois de janvier (31 jours)? — *Réponses* : 63 kg. ; 49 kg. ; 62 kg.

Degré intermédiaire.

Calcul oral.

1^{er} La houille de Belgique coûte f. 5,80 les 100 kg. Quel est le prix de 6 sacs de 50 kg. ? — Réponse : f. 17,40.

2^{er} Combien payera-t-on de moins pour la même quantité de houille de Blanzy (France) si cette dernière coûte f. 4,60 les 50 kg. ? — Réponse : f. 3,60.

3^{er} Combien faudra-t-il de chars pour transporter un wagon de houille de 9 tonnes si un char en contient 15 q. ? — Réponse : 6 chars.

4^{er} Pour transporter la houille au bûcher un homme met 6 minutes par sac de 50 kg. Combien d'hommes mettront-ils pour transporter 2 chars ?

Réponse : 120 minutes ou 2 heures.

5^{er} Combien aura-t-on de q. de houille d'Allemagne à f. 4,50 les 100 kg. avec une somme de f. 31,50. — Réponse : 7 q.

Calcul écrit.

1^{er} A combien revient le transport d'un chargement de houille de 250 q. à une distance de 68 km., si l'on paie 7 $\frac{1}{2}$ centimes par tonne et par km. ?

Réponse : f. 127,50.

2^{er} On achète pour f. 53,20 de houille à f. 2,83 les 50 kg. Combien reste-t-il de kg. si on en cède 225 kg. à un voisin. — Réponse : 725.

3^{er} Un hôtelier achète pour son calorifère 1250 kg. de houille et autant de coke. Il paie la houille f. 4,40 et le coke f. 4,20 les 100 kg. Quelle sera la dépense journalière si le calorifère a été allumé pendant 126 jours ?

Réponse : 6,85.

4^{er} Un ménage consomme en moyenne 5,750 kg. de houille par jour à f. 4,20 les 100 kg. Quelle sera sa dépense pendant les mois de décembre, janvier, février et mars ? — Réponse : f. 29,22.

5^{er} Quelle sera la dépense journalière d'un forgeron qui emploie de la houille à f. 4,50 les 100 kg., s'il a dû en acheter 6780 kg. pour ses 315 jours de travail ?

Réponse : f. 11,98.

Degré supérieur.

Calcul oral.

1^{er} A f. 3 le quintal, que contient 30 kg. de coke ? — Réponse : f. 1,50.

2^{er} Si 4 kg. de houille donnent 3 kg. de coke, combien obtiendra-t-on de coke en distillant 2 q. de houille ? — Réponse : q. 1,95.

3^{er} Un morceau de houille pèse 90 kg. Quel est son volume en dm^3 si sa densité est de 1,5 ? — Réponse : 60 dm^3 .

4^{er} J'ai acheté 5 q. d'anthracite à f. 5,20 le q. Combien ai-je dû payer si l'on m'a fait une remise de 5 % ? — Réponse : f. 24,70.

5^{er} Paul, marchand, et Pierre, serrurier, ont acheté en commun 40 q. de houille. Paul en prend le 65 % et Pierre le reste. Combien en auront-ils de q. chacun ?

Réponse : 26 q. : 14 q.

Calcul écrit.

1^{er} Combien faudra-t-il donner de q. de pommes de terre à f. 5,50 le q., en échange de 8,4 q. de houille à f. 4,50 le q. ? — Réponse : 7 q.

2^{er} Sachant que 5 kg. d'une variété de houille donnent 3,4 kg. de coke, combien obtiendra-t-on de q. de coke en distillant 18,5 q. de houille ?

Réponse : 12,58 q.

3^{er} Un bloc de houille pèse 4,698 k. Quel est son volume en dm^3 si sa densité est de 1,45 ? — Réponse : 318 dm^3 .

4° Le poids du coke provenant d'une variété de houille représente le 65 % du poids de cette dernière. Combien a-t-on dû distiller de q. de houille pour obtenir 25 q. de coke ? — Réponse : 40 q.

5° Deux voisins se sont associés pour acheter en commun 45 q. de coke qui leur sont revenus à 234 fr. Le premier en a pris le 55 %. Quelle part de la dépense totale a dû être supportée par chacun d'eux ? Quel est en outre le prix de revient du q. ? — Réponses : f. 128,70 et f. 105,30, f. 5,20.

MARIE PERREX.

COMPTABILITE

Degré intermédiaire.

Rapport d'un domaine.

Calculer la valeur totale des récoltes d'un fermier pendant l'année écoulée ? Le domaine qu'il exploite, d'une superficie de 2250 ares, a été cultivé de la manière suivante :

1° Il a été ensimencé :

a) ha. 3,75 en froment, dont le rapport a été de kg. 19,5¹ de grain par are, à f. 21 le quintal.

b) ha. 1,95 en méteil, rapport kg. 18,6 de grain par are, à f. 18 le quintal.

c) ares 45 en seigle, rapport kg. 15,5 de grain par are, à f. 17,50 le quintal.

d) ha. 1,85 en avoine qui ont produit kg. 22,4 de grain par are, à f. 19,25 le quintal.

La production moyenne de la paille sera comptée pour le tout à 44,8 qx par ha., et la valeur à f. 5,25 le ql.

2° Il a planté 180 ares en pommes de terre qui ont rapporté 1200 kg. de tubercules par 4,5 ares, valant f. 5,25 le ql.

3° Il a eu ha. 1,45 en jardin et plantage, dont il estime la récolte moyenne à f. 0,45 les 9 m².

4° Les 390 ares de prairies artificielles ont donné 225 qx de fourrage sec par ha., taxé f. 6 le ql.

5° Le reste du domaine est en prairies naturelles qui ont donné 112 qx de fourrage sec (foin et regain) par ha., à f. 6 le ql.

VALEUR DES RÉCOLTES DU FERMIER

1° Céréales :		Fr.	Cl.
78,125 qx. de froment à fr. 21	Fr. 1556,63		
36,27 qx. de méteil à fr. 18	652,86		
6,925 qx. de seigle à fr. 17,50	122,06		
41,44 qx. d'avoine à fr. 19,25	797,72	3108	27
2° Paille : 558,4 qx. à fr. 5,25 le ql		1891	60
3° Pommes de terre : 480 qx. à fr. 5,25 le ql		2520	—
4° Jardin et plantage : 145 ares à fr. 5 l'are		725	—
5° Prairies artificielles : 817,5 qx. de fourrage sec à fr. 6 le ql		3265	—
6° Prairies naturelles : 823,2 qx. de foin et de regain à fr. 6 le ql.		4939	20
VALEUR TOTALE.		18450	07

Soit une production moyenne annuelle d'environ fr. 810,50 par ha. Faire remarquer que c'est un rapport brut et non un rapport net.

J. F. MARRAS.

¹ Voir *Trois ans de comptabilité à l'école primaire*, pages 30 et 31.

ÉCOLE ENFANTINE (Enfants de 5 à 7 ans).

Causerie morale.

Noël.

Nous avons de la chance d'avoir été choisis pour Noël, disent les sapins qui sont en vente sur la grande place de la ville ; nous allons être garnis d'une quantité de jolies choses et admirés par tout le monde ; maintenant déjà les passants nous regardent avec plaisir.

— Je voudrais bien savoir où l'on me placera, ajoute l'un d'eux ; j'aimerais voir beaucoup d'enfants autour de moi, car je les aime tous. Au même moment arrivent quelques petits garçons qui s'arrêtent devant le sapin en disant :

— Ici nous aurons de la place pour jouer aux billes ; personne ne nous dérangera et nous ne dérangerons personne.

— Et vous me ferez plaisir, voudrait ajouter le sapin, qui a déjà parlé, mais les garçons ne pensent pas à lui ; ils sont trop occupés par ce qu'ils vont faire. Chacun sort de sa poche des billes qu'il contemple avec plaisir, espérant en gagner encore beaucoup.

Celles de Charles sont les plus belles ; il possède même une agate qu'il est tout fier de montrer et d'employer. — Je ne voudrais pas la perdre comme l'autre que j'ai fait rouler trop loin, dit-il, aussi vais-je prendre bien garde.

Le jeu commence ; Paul, le plus grand, place une bille sur la croix qu'il a tracée comme lui, puis tous s'alignent à la même distance de la croix et lancent leur bille de ce côté en la suivant des yeux. Chacun voudrait gagner celle qui se trouve au lui, mais pour cela il faut arriver à la croquer et à la sortir de sa place. Qui aura cette chance ?

— C'est Charles ! c'est Charles ! crient tous les garçons reconnaissant l'agate avec laquelle Charles a joué. Lui, tout joyeux, prend ce qui lui revient et lorsqu'une seconde bille a été placée par le garçon suivant, il lance de nouveau son agate, mais sans gagner, cette fois. Le jeu continue ; chaque garçon, à son tour, place une bille qui est gagnée par le plus adroit. Et le plus adroit est presque toujours Charles ; on dirait que son agate lui porte bonheur.

— Et moi, dit Louis, le plus petit, ne réussirai-je donc jamais ? Peut-être sera-ce pour cette fois ?

Mais non ; c'est encore Charles !

Oh ! la vilaine agate, dit-il, en lui donnant un coup de pied, elle nous empêchera donc toujours de gagner. Et la pauvre agate qui s'arrêtait si bien à l'endroit voulu quand Charles la lançait, s'en va maintenant bien vite du côté où la terre est en pente, descend cette pente et tombe dans le canal. Louis est tout étonné de la voir disparaître, tandis que Charles est très fâché et éclate en sanglots.

Paye la moi tout de suite, dit-il à Louis, car je veux une autre agate.

— Mais je n'ai pas d'argent, répond le petit garçon.

— Eh bien ! vas en chercher à la maison ou j'irai moi-même t'en demander demain.

— Oh ! non, ne viens pas ; je t'apporterai ce que je possède demain, car j'espère bien aller à l'arbre de Noël qui se fera dans la grande salle, et si cet argent ne suffit pas je t'en donnerai davantage quand j'en aurai.

Louis a le cœur bien gros en disant cela et Charles ne paraît pas content. Il lui dit que s'il ne le voit pas à Noël, il ira chez lui le soir même.

Pauvre Louis ! pense le sapin qui entend tout cela ; comme il doit être triste de devoir donner tout son argent et comme Charles est méchant ; je ne voudrais pas être son arbre de Noël. Et pourtant l'arbre que l'on place dans la grande salle est justement celui-ci. On le garnit d'une quantité de choses : d'oranges, de bon-

bons, de noix argentées, de pommes, de boules de couleurs, de fleurs en papier, de fils dorés et de bougies. Autour de son pied on met de la mousse et des jouets pour les enfants.

Tout ceci n'est rien, tant que l'arbre n'est pas illuminé — aussi se réjouit-il en attendant le soir pour paraître dans tout son éclat.

Ce moment est bientôt là; déjà les parents arrivent avec leurs enfants qui ont l'air très joyeux à la vue de l'arbre de Noël.

Et le sapin, lui aussi, se trouve heureux d'être entouré de tant d'enfants; il voudrait rester toujours au milieu d'eux!

Si Louis me voyait, pense-t-il, comme il serait content!

Mais, parmi toutes les figures d'enfants, l'arbre ne reconnaît pas celle de Louis, et pourtant il les voit bien toutes, car chacun à son tour se lève pour l'admirer. Eh! voici celle de Charles. Il est donc ici?

Oui, Charles est ici et pense y trouver Louis; la première chose qu'il fait en arrivant est de le chercher, mais en vain. Peut-être viendra-t-il plus tard.

Le temps passe; on allume les bougies et le sapin est maintenant un magnifique arbre de Noël. Quelle quantité de lumières il porte et comme il brille! Beaucoup d'enfants luttent des mains et poussent des cris de joie, puis tous chantent un chant de Noël.

— Qu'a donc Charles? se demande le sapin; il n'a pas l'air gai, au lieu de chanter et de s'amuser comme ses camarades, il semble toujours penser à autre chose!

En effet, Charles pense à Louis et ne peut comprendre pourquoi il n'est pas venu. Est-ce parce qu'il n'a pas d'argent pour payer l'agale, ou bien est-il malade, ou serait-ce parce que ses parents n'ont pas pu lui payer l'entrée de la salle? Tout ceci passe dans la tête de Charles et le rend triste.

— Ainsi Louis n'aura pas vu l'arbre de Noël et n'aura point de cadeau à emporter, tandis que moi j'ai tout cela. Pauvre Louis! Peut-être aurait-il pu venir avec l'argent qu'il devra me donner! Eh bien, non, je ne veux pas cet argent et j'irai ce soir-même le lui dire et lui apporter le jouet que je recevrai.

Après cette résolution, Charles est plus heureux; il s'approche de l'arbre comme les autres; il veut tout voir pour le raconter à Louis. Lorsqu'il prend à l'arbre une orange et un biscuit, il dit doucement: Ce sera pour Louis. En recevant un bateau qui est justement ce qu'il désirait, il dit encore: C'est le bateau de Louis.

C'est le sapin qui est étourdi et content d'entendre Charles parler ainsi! Louis aura donc sa part de l'arbre de Noël et ne devra pas payer l'agale.

Lorsque la fête est terminée, tout le monde part. Charles raconte son projet à ses parents et se rend chez Louis.

Le petit garçon est tout effrayé en attendant sonner et suppose tout de suite que Charles est derrière la porte, venant chercher l'argent.

Mais quand il voit la gentille figure de Charles, il paraît étonné.

— Tiens, dit Charles, voici pour toi, puisque tu n'as pas pu venir à l'arbre; moi j'ai eu le plaisir de le voir et tu auras celui de posséder les cadeaux.

— Oh! que tu es gentil et comme je regrette de t'avoir fait de la peine! Je vais vite te chercher mon argent.

— Non, non, garde-le; je me passerai d'une agale et je paierai avec des billes. Maintenant, adieu, papa et maman m'attendent.

E. WILSON.

Les chemins qui montent ont tous des escarpements : Courage!

A. DE GASPARIN.

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Degré supérieur.

Enseignement de la coupe.

Nous renvoyons nos lecteurs aux numéros 20 et 22 de l'École, année 1898 pour les directions générales relatives à l'enseignement de la coupe.

Nous nous occuperons aujourd'hui d'un vêtement de bébé, la chemisette à revers, et nous examinerons de quelle manière la maîtresse doit procéder pour obtenir une bonne exécution du vêtement sans perdre de vue l'enseignement intellectuel et moral auquel doivent tendre toutes les leçons. La classe ne sera pas transformée en atelier où chacun travaille plus ou moins machinalement et où la plus grande préoccupation est de produire beaucoup de travail. A l'école, la coupe et la confection resteront des leçons dont la portée a une grande valeur si l'on songe à toutes les facilités mises en jeu, par le simple tracé d'un patron et la coupe d'un vêtement.

Tout vêtement, quel qu'il soit, donne lieu à plusieurs leçons dont nous énumérons les points principaux :

- 1° Examen d'un vêtement à couper et à confectionner, ce qui exige un modèle préparé par la maîtresse.
- 2° Dessin du patron dans un cahier spécial.
- 3° Répétition de ce dessin sur une feuille séparée.
- 4° Découper le patron.
- 5° Premier exercice de coupe sur du papier simple représentant l'étoffe.
- 6° Assemblage des différentes parties du vêtement de papier.
- 7° Coupe du vêtement sur étoffe.
- 8° Assembler et faire les différentes pièces du vêtement.
- 9° Confection.
- 10° Garniture.

MATÉRIEL POUR L'INSTITUTrice. — Un tableau noir, règle graduée, équerre, une chemisette simple (voir le numéro 22 de l'École, année 1898 page 327), une chemisette à revers, patrons de ces deux vêtements. — Quelques crous à tête plate. — Papier fort et papier souple. — Etoffe blanche (27 cm.)

MATÉRIEL POUR LES ÉLÈVES. — Crayon, gomme, règle graduée, équerre, une bandelette en papier, cahier de papier fort proportionné à la grandeur des patrons (pour la livette 37 cm. sur 54 environ). Une feuille de papier fort ayant les dimensions du cahier. — Une feuille de papier souple. — 27 cm. d'étoffe blanche coton sans apprêt. — Épingle, ciseaux, aiguilles, fil, ruban métrique.

Exiger une bonne tenue des enfants et la plus grande attention à toutes les explications données. Les élèves travaillent toutes ensemble; aucune ne doit devancer ses compagnes.

De temps en temps, si le temps le permet, la maîtresse imposera cependant un travail de récapitulation que les élèves, aidées du manuel, exécuteront seules. Mais les leçons ordinaires seront toujours collectives et accompagnées des explications qu'elles exigent.

Examen de la chemisette présentée pour modèle. — Comparaison de ce vêtement avec la chemisette simple faite précédemment.

Qui peut porter ce petit vêtement? — Quelle partie du corps recouvre-t-il? — Quelles mesures sont nécessaires pour en établir le patron? — Peut-on prendre les mesures sur l'enfant qui doit porter cette chemisette? — Pourquoi doit-on se contenter de mesures conventionnelles? Vous souvenez-vous des mesures adoptées pour la chemisette simple? — Pensez-vous qu'elle peut convenir pour

le vêtement que je vous montre ? — Oui, et pourquoi ? — Rappelez-moi ces mesures.

Largeur totale du vêtement : 50 cm., y compris la partie dans le dos. — Hauteur : 23 cm.

Ce vêtement convient à un enfant de quel âge ? Au nouveau-né. — Nous avons donné les dimensions des chemisettes de 2^{me} et de 3^{me} taille, ce sont : 50 cm. et 23 cm. pour la 2^{me}, 62 cm. et 27 cm. pour la 3^{me}.

De combien de parties se compose ce vêtement ? De 2 parties : le corps et les manches. Qu'observez-vous sur le corps ? — Le devant et le dos ? — Quelle différence y a-t-il entre ces deux parties ? Pourquoi le dos est-il plus large que le devant ? Ne remarquez-vous pas quelque chose de plus qu'à la première chemisette que vous avez faite ? — C'est le revers. Cette partie est-elle indispensable ? — Non. — Alors pourquoi existe-t-elle ? — Elle rend le vêtement plus joli. — Montrer aux élèves que la partie renversée n'est pas rapportée : elle fait partie de la chemisette (revers du dos, revers du devant, revers de la manche.) — Comparer l'encolure et l'entournure des deux vêtements. — Au premier, l'encolure est arrondie, au second, elle est carrée, et de même hauteur au devant et au dos. — La chemisette simple présente une couture sur l'épaule et une tout autour de la manche. — La chemisette à revers a cette particularité qu'il n'y a aucune couture sur l'épaule, ni pour assembler le dos et le devant ni pour retenir la manche. C'est un avantage pour les petits enfants dont la peau si délicate est facilement blessée par les parties dures du vêtement. Attirer l'attention des élèves sur la forme particulière et originale de l'entournure et de la manche. — Examiner un patron découpé, le comparer à celui de la chemisette simple. — Poser le patron sur le vêtement. (Epingler au tableau noir, afin que toutes les élèves voient bien). Que représente le patron ? La moitié du corps de la chemisette. — Faire connaître les différentes lignes du contour, observer surtout celle qui indique le milieu devant et que l'on pose sur l'étoile pliée. — Patron de la manche, diverses lignes, ce qu'elles représentent. — Plier le revers afin que les élèves comprennent bien quelles sont les lignes qui en marquent le pourtour.

(1 sucrée).

LOUISA BOURG.

NOUVEAUTES PEDAGOGIQUES

- Jean Aicard.* L'âme d'un enfant. Paris 1898. Flammarion.
Edmond Demolins. L'éducation nouvelle. L'Ecole des Roches. Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie. 1898.
Le P. Didon. L'Education présente. Discours à la jeunesse. Librairie Plon, Paris 1898.
A. E. André. Les voyages et leur utilité dans l'éducation. Reims 1898.
H. Stoy. Die pädagogische Bedeutung der Schulreise. Engelmann, Leipzig 1898.
C. Vernier. J. A. Comenius. La porte d'or de la langue française. Antun 1898.
L. Defert. L'enfant et l'adolescent dans la société moderne. Librairie illustrée. 1898.
L. Grimaud. Histoire de la liberté d'enseignement en France. Rousseau, Paris 1898.
C. Lebouraean. L'évolution de l'éducation dans les diverses races humaines. Vigot, frères, Paris 1898.

A lire, dans le dernier numéro de la *Revue bleue*, le magistral article de Jules Lemaître sur l'*Éducation morale de la démocratie*.

La rédaction reviendra prochainement sur quelques-unes de ces récentes publications, qui feront l'objet d'articles plus ou moins étendus.

LA JEUNE MÉNAGÈRE

Journal illustré destiné aux
Jeunes FILLES de la Suisse romande

SOMMAIRE D'UN NUMÉRO : La Jeune Ménagère à ses abonnées (poésie). Une bonne leçon. Les joyaux de la dame de Rosenbeck. L'œuvre de Thérèse. Leçon de tricot. Histoire d'Henriette. Choisissez vos lectures. — *Economie domestique* : Choux de Bruxelles. Choux rouges. Saucisses. Purée. Beignets. — *Travail manuel* : Robe longue. Tapis tricoté. — *Rédaction* : Le petit ramoneur. *Résistance* : Bonne amie. — *Récréations*

Conditions d'Abonnement :

Prix d'un abonnement, 1 fr. 20

Pour plusieurs abonnements expédiés à la même personne, qui se charge de les distribuer et d'en envoyer le paiement : de 3 à 15 abonnements, 1 fr. 10 l'un. De 16 abonnements et au-dessus, 1 fr. l'un.

Tout ce qui concerne ce journal, doit être adressé :

Rue Martheray, 5 b, Lausanne

A L'INDUSTRIE SUISSE

Jean Storrer

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE
de vêtements pour hommes,
jeunes gens et enfants

← LAUSANNE →

4, place St-Laurent, 4



vendant les produits
de la maison Paul
Karl, Zurich, ayant
obtenu la plus haute
récompense à l'Ex-
position de Genève
1896.



Il s'importe actuellement en Suisse
pour cinq millions de confections,
représentant une main d'œuvre de
deux millions, travail enlevé aux ou-
vriers du pays, donc en achetant dans
cette maison vous ferez œuvre de so-
lidarité.

→ Vestons de bureau de 12 à 28 fr. →

← Complètes vestons 1, en toutes
 nuances, 25 à 85 fr.

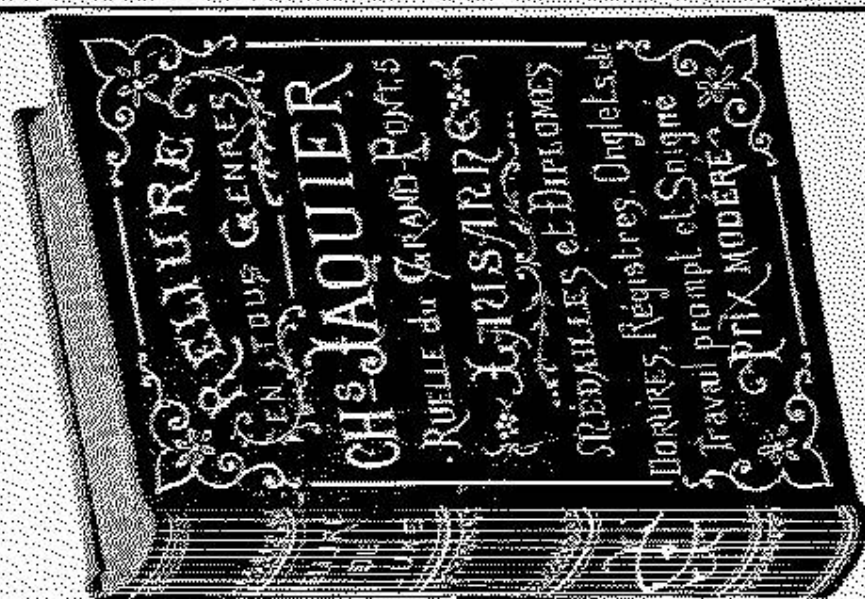


Librairie B. BURKHARDT, Genève

[2, PLACE DU MOLARD, 2]

OUVRAGES DE FONDS

- L.-J. Alonso**, ancien Professeur à l'Ecole de Commerce. — Nouvelle grammaire espagnole complète et détaillée en 32 leçons, 4^e édition, revue et corrigée. 1 vol. in-12, broché, 4 fr., relié toile. Fr. 1.50
— Clé des exercices de la dite. 1 vol. in-12. Fr. 1.50
- Carte céleste mobile**, pour toute heure de l'année. Latitudes de l'Europe centrale. Excellente pour enseigner pratiquement l'astronomie. Fr. 1.75
- H. Cuchet**, anc. Chef d'Institution. Premières poésies pour l'enfance, 3^e édition, illustrée, 1896, in-12. Fr. 1 —
— Recueil de poésies à l'usage des enfants, 4^e édition, 1 vol. in-12. Fr. 1.50
— Abrégé d'hist. suisse, 3^e édit., 1893, in-12, avec illustrat. et cartes. Fr. 1.25
- Dussaud et Gavard**. — Tableaux anatomiques à l'usage de l'enseignement. 5 feuilles grand in-folio. Fr. 18 —
- M^{lle} Aline Guccini**, Maître de coupe à l'Ecole professionnelle de la Ville de Genève. — Coupe et confection de vêtements de dames, 3^e édition, avec 68 figures dans le texte, 1 vol. in-8°. Fr. 2.50
- E. Gœgg**, Prof. au Coll. et à l'Ecole de Commerce. — Cours élément. de langue angl., ou étude pratique de l'angl., destiné à servir de base à un enseignement essentiellement oral de la langue, 2^e édit. rev. 1 vol. in-12, relié toile. Fr. 3 —
- F. Paris**, Prof. — Nouveau cours élémentaire théorique et pratique de langue italienne, 2^e édition, entièrement refondue, 1 vol. in-12, relié. Fr. 4 —
- M^{lle} A. Rodrique**, Dr. ès sciences, Privat-docent à l'Univ. de Genève. Manuel de Botanique à l'usage de l'enseignement secondaire, 1 volume in-12, illustré de 102 gravures et 8 planches hors texte. Relié. Fr. 3 —
- W. Rosier**, Prof. au Gymnase de Genève. — Premières leçons de géographie. La terre, sa forme, ses mouvements, lectures de cartes, 2^e édition avec grav. et une carte en couleurs du canton de Genève, 1 vol. in-8°, cart. Fr. 2 —
- M^{mes} J. Vincent et M. Batt-Quiby**, Inspectrice de couture. — Manuel théorique et pratique de couture et de coupe, 1 vol. in-8°, illustré de 110 dessins, 2^e édition, revue et corrigée, cartonné, Fr. 2.50, relié toile. Fr. 2.75



Pour instituteurs mariés.

On désire placer, si possible au Nouvel-an, un jeune homme de 20 ans (St-Gallois) dans une famille d'instituteur de la Suisse romande, pour y apprendre la langue. A côté de la conversation au sein de la famille, le jeune homme serait occupé deux ou trois heures par jour à des travaux écrits. Eventuellement, un peu d'anglais.

Offres pour pension complète et leçons (prix par mois), à adresser à

H. ERLL, instituteur,
Orphelinat, St-Gall.

150 instituteurs

qui correspondent en allemand, sont demandés dans des villes et villages de contrées viticoles comme correspondants pour un journal suisse. Offres sub.
Z. L. 6686 à **Rodolphe Mosse**,
Zürich. M 10018 Z.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR-ET-ECOLE-RELIGIEUSE-)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF.

FRANÇOIS GUX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique.

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant: Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION.

JURA BÉRNÔIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL: C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg: A. Perriard, inspecteur scolaire, Ballaigues.

SECTION VALESAISANNE: H. Gaillard, inst., St-Barthélemy.
Vaud: E. Savary, instituteur, Chalet-a-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse.

5 fr.

Etranger.

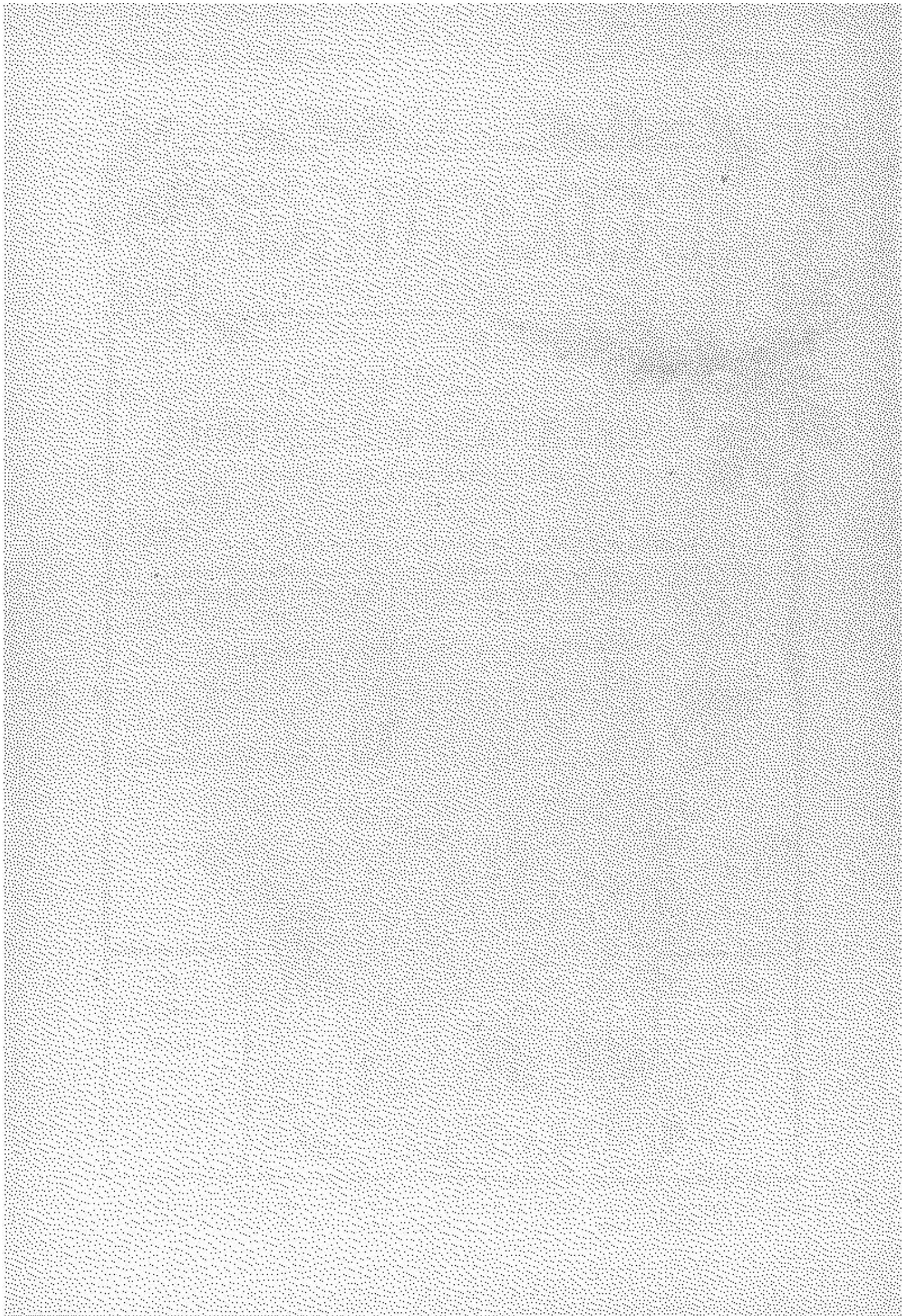
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LEONARD F. PATOT

Lausanne

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.



Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Mélange spécial
pour
LES FAMILLES

Thé de Ceylan

6 2/3 fr. la livre.

La vente
dans
tous les
dépôts de

Thé Manuel
en Suisse.

Iris
avant/after





Étrennes utiles!



FETISCH FRÈRES

Magasins généraux de Musique

Rue de Bourg LAUSANNE Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Nouvel Harmonium-Orgue

POUR ÉCOLE ET ÉTUDE.

système américain, construction perfectionnée et son puissant. Toutes les parties de cet instrument sont détachables sans vis et accessibles à tous. Il possède une mécanique en acier, en résonateur en métal et la clavier peut se régler. Solide et grande simplicité. Dimensions 109 cm., 81 cm., 90 cm. Meuble imitation noyer, très élégant, 4 octaves de Do à Do, 2 registres forts et 1 genouillère, 1 jeu. Prix 185 fr. Escompte au comptant. Conditions spéciales pour paiements à terme, prêter de les demander.

Nouveau pupitre de table automate (patente d'invention), s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement. Article élégant et construit très solidement, fr. 2.50.

Pupitre à pieds, en fer bruni, plié, en fer, avec double candélabre, 2 fr. 6, 7 et 8. — Plus élégant, modèles soignés, à fr. 10, 12, 14, 16 et en zinc.

Etuils de violons, ordinaires, à fr. 6, 7, 8, 20.

selon garanties, à fr. 12, 13, 14, 15, 16.
riches, en tous genres, depuis fr. 20.

Archets, premier choix, depuis fr. 5 ; terrabouche vrai, depuis fr. 8.

Beau diapason, à branche, en écorce, article soigné, fr. 4.

Métronomes, qualité garantie, depuis fr. 12 et 18 ; palmarium, fr. 15 et 20.

Bâtons de direction, spécialité, modèles divers, depuis fr. 7.50.

GRAND CHOIX DE VIOLONS

La renommée de notre Violon Normal, fabriqué par E. F. F. F. F., luthier, s'accroît de jour en jour. Aucun autre instrument ne peut lui être comparé. Construit spécialement pour les élèves de l'École normale. Il a, malgré son prix modique, tous les avantages d'un violon de maître. Nous livrons le Violon Normal au prix de fr. 40 net, avec tous les accessoires.

Instruments à cordes
EN TOUS GENRES

Beau choix de Pianos
d'occasion répar. à neuf



Instruments à vent
CUIVRE ET BOIS

Accessoires pour tous
les instruments

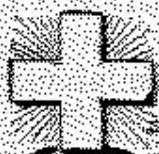
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXV^e ANNÉE — N° 1

LAUSANNE — 7 janvier 1896.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS)

ORGANE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis

RÉDACTEUR EN CHEF

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant: Abonnements et finances.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtée, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION:

JURA-BERNAIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Yverdon.

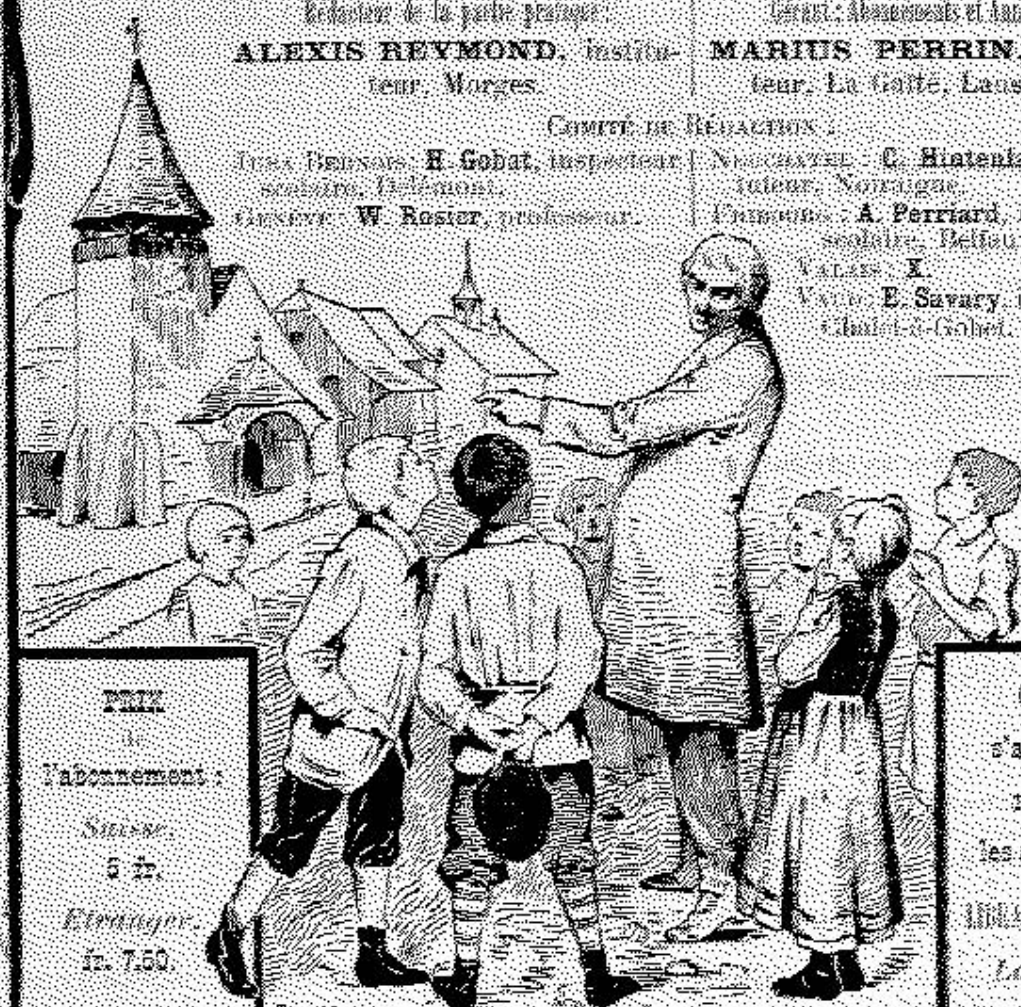
GENÈVE: W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL: C. Hertenlang, instituteur, Nottogney.

CHAMONIX: A. Perriard, inspecteur scolaire, Bellignat.

VALENTIGNEY: E.

VALLÉE: E. Savary, instituteur, Châtel-de-Gobet.



PRIX

l'abonnement:

Suisse:

5 fr.

Étranger:

fr. 7.50.

On peut

s'abonner et

remettre

les annonces:

MORISSE Y. PAVOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

Collaboration à l'ÉDUCATEUR

La collaboration à l'*Éducateur*, pour 1898, sera rétribuée à raison de fr. 1 par page et à 40 cent. au minimum pour les collaborateurs dont les articles isolés n'arrivent pas un total d'une demi-page.

Le montant de la collaboration qui n'aura pas été retiré jusqu'au 15 janvier 1899 chez M. Albert Baumgartner, gérant sortant de charge, sera envoyé par la poste à nos correspondants.

La rétribution des non-abonnés qui ne serait pas réclamée à la date ci-dessus sera versée à la Caisse de secours de la Société pédagogique romande.

COMITÉ DIRECTEUR DE BIENNE.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

Ouvrages de M. le prof. W. ROSIER :

Géographie générale illustrée.

Europe. Ouvrage illustré de 203 grav., ainsi que d'une carte couv. et de 148 cartes, plans et tableaux graphiques. 2^e éd. in-4^e de 307 pages imp. sur 2 col. Cart. 3 75

Asie. Afrique. Amérique. Océanie. Ouvrage illustré de 336 grav., cartes, plans et tableaux graphiques. in-4^e de 339 pages imp. sur 2 col. Cart. 3 —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte de la Suisse. in-4^e de 47 pages imp. sur 2 col. Cart. 1 50

Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires vaudoises. Canton de Vaud, par H. Schardt, prof. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. 218 fig. dont 57 cartes couv. dessinées par M^{re} Borel. Petit in-4^e cart. 2 25

Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires neuchâteloises. Canton de Neuchâtel, par H. Elzingre, prof. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. 216 figures dont 60 cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Petit in-4^e cartonné 2 55

Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires genevoises. Canton de Genève, Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. 210 figures dont 58 cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Petit in-4^e cart. 2 25

Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au degré moyen primaire. 175 figures dont 46 cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Petit in-4^e cartonné 2 —

Carte murale de l'Europe, par H. Gexal et W. Rosier, montée sur toile et rouleaux. 25 —

Tableau du système métrique, monté sur toile et rouleaux. 12 —

Ouvrages de M. le prof. HENRI SENSINE :

L'emploi des temps en français. Méthode pratique avec nombreux exercices dans le texte. 2^e édition. 1 vol. in-16 cartonné. 2 —

Chrestomathie française du XIX^e siècle. Tome I : *Prosauteurs*. 1 vol. de XVI-664 pages. Broché, 5 fr. ; cartonné toile. 6 —

Tome II : *Poètes*. 1 vol. in-16 de XIX-634 pages. Broché, 5 fr. cart. toile. 6 —

Les deux ouvrages réunis forment la chrestomathie la plus complète qui existe des écrivains français du XIX^e siècle.

Les Prosauteurs de la Suisse française. Morceaux choisis et notices biographiques, par V. Tissot et S. Gossut. 1 vol. in-16. 3 50

Chants du pays. Recueil poétique de la Suisse romande, publié par A. Lura-Cuxo. 2^e éd., ill. de 6 vignettes-paysages grav. sur bois. 1 vol. in-16, 328 pag. 6 —

Le développement mental chez l'enfant et dans la race, par M. BALDWIN. 7 50

L'expression des émotions et des tendances dans le langage, par B. HODGSON. 7 50

L'écriture et le caractère, par J. CRÉPEUX-JANNIS, 4^e éd. refondue. 7 50

Kant et Fichte et le problème de l'éducation, par P. DUBOIS. 3 75

Mobilier scolaire Système breveté 18487 A. Mauchain

MODÈLE DÉPOSÉ

Pupitre à trois places

pour

ÉCOLES ENFANTINES

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
Fr. 35.—

S'adapte à toutes les tailles des
enfants

(Hauteur : 110 x 55)

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions, pour travaux manuels, lecture, écriture et travaux à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

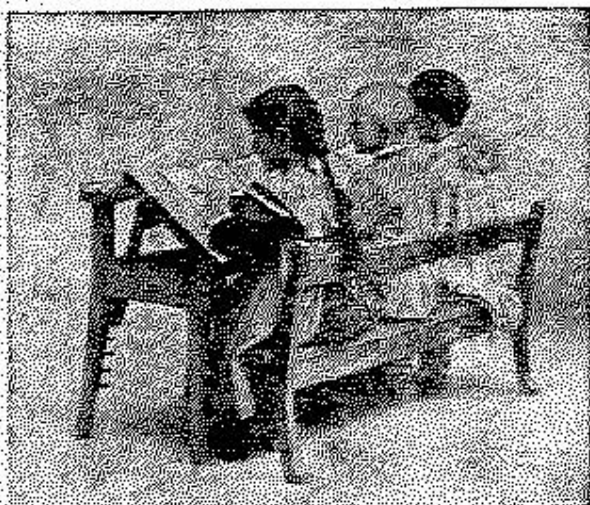
La fabrication peut se faire dans chaque localité, s'entendre avec l'inventeur.

Extrait de la séance d'avril 1898 de l'Institut national de Genève.

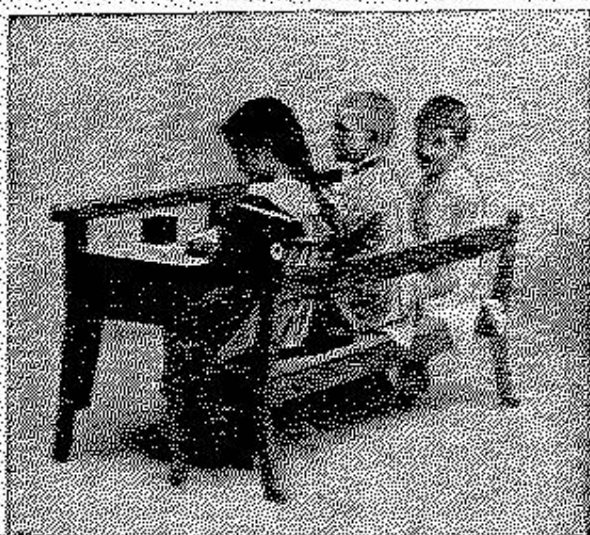
Mlle Descomartin, inspectrice des écoles enfantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ses lois, surtout au moment où les enfants ont pris de mauvaises habitudes et dangereuses pour l'avenir. À ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée précisément à compléter le matériel scolaire utilisé par les tout petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, d'une conception très simple. Le plateau mobile, horizontal, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons voulues, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement en arrière, formant ainsi une planche lisse (et non noire). Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode fruchetienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau, le travail à la craie leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations étant plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions, l'enfant se grave beaucoup plus vite dans la tête, et sans fatigue, la forme des lettres et la façon de les écrire.

Le couleur de la planche a été faite lisse au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les phénomènes d'astigmatisme.

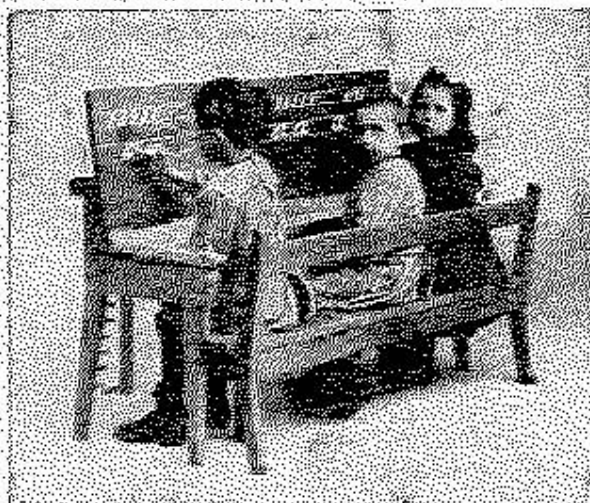
Ce ne sont là que les grands traits de cette nouvelle création qui a prévu les moindres détails. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi approprié à tous les âges.



Position pour la lecture.



Position pour les travaux manuels.



Position pour le travail à la planche ardoise (craie).

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Rosier , William, prof.	Genève	MM. Dériaz , J.	Yverdon
Groszarin , L., inst.	Genève	Cornamusaz , J.	Yverdon
Pesson , Ch., inst.	Genève	Rochat , P.	Yverdon
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne
MM. Mercerat , E., inst.	Savigny	Vissand , J.	Lausanne
Duvosin , H., inst.	Yverdon	Cloux , P.	Lausanne
Schaffner , O., inst.	Yverdon	Fallietaz , G.	Yverdon
Gysin , A., inspecteur	Yverdon	Lambert , T.	Yverdon
Baumgartner , A., inst.	Yverdon	Briod , E.	Yverdon
Neuchâtel.		Martin , H.	Yverdon
MM. Grandjean , A., inst.	Yverdon	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel	M. Fritsch , F., président	Yverdon
Fribourg.		du <i>Schweizer Lehrer-</i>	Yverdon
M. Genoud , Louis, directeur	Fribourg	<i>verein</i> .	Yverdon
Bureau de la Société pédagogique romande.			
MM. Ruchet , Marc, conseiller	Yverdon	MM. Perrin , Marius, inst.	Yverdon
à l'Ét. pres. honoraire, Lausanne.		trésorier.	Yverdon
Gagnaux , L., syndic,	Yverdon	Sonnay , instituteur.	Yverdon
président d'honneur.	Yverdon	secrétaire.	Yverdon
Burdet , L., instituteur.	Yverdon		Yverdon
vice-président.	Yverdon		Yverdon

Avis aux journaux.

Prière aux journaux avec lesquels l'Éducateur et l'École faisaient échange de bien vouloir envoyer leurs prochains numéros à l'adresse suivante : **F. Guex, rédacteur, Les Feuillantines, Lausanne.**

Voir dans notre premier numéro la liste de nos principaux collaborateurs. La Rédaction recevra en outre avec reconnaissance les articles ou communications qu'on voudra bien lui adresser. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer encore la leçon de gymnastique au prochain numéro.

Librairie B. BURKHARDT, Genève

2, PLACE DU MOLARD, 2

OUVRAGES DE FONDS

- L.-J. Alonso**, ancien Professeur à l'École de Commerce. — Nouvelle grammaire espagnole complète et détaillée en 32 leçons, 4^e édition, revue et corrigée. 1 vol. in-12, broché, 4 fr., relié toile. Fr. 4.50
- Clé des exercices de la dite. 1 vol. in-12°. Fr. 1.50
- Carte céleste mobile**, pour toute heure de l'année. Latitude de l'Europe centrale. Excellente pour enseigner pratiquement l'astronomie. Fr. 1.75
- H. Cuchet**, anc. chef d'institution. Premières poésies pour l'enfance, 3^e édition, illustrée, 1896. in-12. Fr. 1.—
- Recueil de poésies à l'usage des enfants, 4^e édition, 1 vol. in-12°. Fr. 1.50
- Abrégé d'hist. suisse, 3^e édit., 1898. in-12°, avec illustrat. et cartes. Fr. 1.25
- Dussaud et Gavard**. — Tableaux anatomiques à l'usage de l'enseignement. 5 feuilles grand in-folio. Fr. 18.—
- Mlle Alice Gucchi**, Maitresse de coupe à l'École professionnelle de la Ville de Genève. — Coupe et confection de vêtements de dames, 3^e édition, avec 68 figures dans le texte. 1 vol. in-8°. Fr. 2.50
- E. Gagg**, Prof. au Coll. et à l'École de Commerce. — Cours élément. de langue angl. ou étude pratique de l'angl., destiné à servir de base à un enseignement essentiellement oral de la langue. 2^e édit. rev. 1 vol. in-12°, relié toile. Fr. 3.—
- F. Paris**, Prof. — Nouveau cours élémentaire théorique et pratique de langue italienne, 2^e édition, entièrement refondue. 1 vol. in-12°, relié. Fr. 4.—
- Mlle A. Rodriguez**, Dr. es sciences. Privat-docent à l'Univ. de Genève. Manuel de botanique à l'usage de l'enseignement secondaire. 1 volume in-12°, illustré de 102 gravures et 8 planches hors-texte. Relié. Fr. 3.—
- W. Rosier**, Prof. au Gymnase de Genève. — Premières leçons de géographie. La terre, sa forme, ses mouvements, lectures de cartes. 2^e édition avec grav. et une carte en couleurs du canton de Genève. 1 vol. in-8°, cart. Fr. 2.—
- Mmes J. Vincent et H. Bott-Quiby**, Inspectrice de couture. — Manuel théorique et pratique de couture et de coupe. 1 vol. in-8°, illustré de 119 dessins. 2^e édition, revue et corrigée, cartonné. Fr. 2.50, relié toile. Fr. 2.75